LES PROGRAMMES DE PRÉVENTION DE L'ABUS SEXUEL DES PERSONNES QUI PRÉSENTENT UN HANDICAP INTELLECTUEL

UNE ÉVALUATION PRÉPARÉE PAR
L'INSTITUT G. ALLAN ROEHER

93-02376/

© 1989 par L'Institut G. Allan Roeher

Tous droits réservés. La reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, par photocopies ou par quelconque procédé d'enregistrement, est interdite sans la permission de l'éditeur.

ISBN 0-920121-84-5

L'Institut G. Allan Roeher
Édifice Kinsmen, Université York
4700, rue Keele
Downsview, (Ontario)
M3J 1P3

Directeure de l'Institut:	Marcia H. Rioux
Auteure/chercheure:	Connie Guberman
Directeure de la rédaction:	Wanda Taylor
Composition:	Victor Salus
Traduction:	Georges Bartoszewicz

Avant-propos

Chaque jour nous sommes assaillis dans les médias par le sombre défilé de cas d'enfants victimes d'abus sexuel. Il est clair que les conséquences de l'abus sexuel sont graves. Pourtant, nous ne parvenons pas à créer les conditions sociales propices à son élimination. Cette incapacité est fatale, puisque l'exploitation sexuelle s'inscrit dans le cadre du système de valeurs de la société. L'élimination de l'exploitation sexuelle passera donc obligatoirement par un changement fondamental dans les valeurs de base. Seulement à partir de là pourra-t-on vraiment prétendre que ce type de violence est chose du passé.

Or, le risque d'exploitation sexuelle est généralement plus grand pour les personnes handicapées. L'attitude de la société envers les personnes handicapées -- et en particulier envers celles dont le handicap est intellectuel -- les rend vulnérables. Car il faut noter que cette vulnérabilité est souvent fonction non pas de la condition qui provoque le handicap, mais bien de la façon dont ces personnes, ainsi que les enfants et les femmes, sont perçues -- une population sans conséquence, sans valeur ni pouvoir -- donc des cibles par excellence. La revalorisation qui s'impose devra comporter un changement d'attitude envers les groupes traditionnellement désavantagés et dévalorisés.

Les programmes pour la prévention de l'abus sexuel constituent donc une démarche préventive, élément important de l'approche à long terme à la question. Un grand nombre de ces programmes sont utilisés dans les écoles de toutes les régions du pays. Les plus efficaces sont ceux qui sont intégrés à la communauté: c'est-à-dire, ceux qui font appel aux enfants, aux parents, aux enseignants et à d'autres professionnels.

Clairement, les programmes de prévention accessibles aux personnes qui présentent un handicap intellectuel sont plutôt rares. Les données publiées dans la monographie *L'exploitation sexuelle et les personnes qui présententent une déficience intellectuelle* démontrent que si leur handicap en fait des cibles de choix, les personnes qui présentent un handicap intellectuel sont moins susceptibles de dévoiler les abus et si elles le font, d'être crues et de recevoir un traitement.

Il est pourtant essentiel que la stratégie globale visant à prévenir les abus sexuels comporte la mise sur pied des programmes de prévention aux bases communautaires capables de desservir les personnes qui présentent un handicap intellectuel. Effectivement, un nombre toujours croissant de personnes qui présentent un handicap intellectuel demeurent au sein de la communauté, soit qu'elles y ont toujours demeuré ou qu'elles y sont revenues à la fermeture des institutions.

La présente étude fait l'analyse de plusieurs programmes préventifs pour déterminer s'ils conviennent aux personnes qui présentent un handicap intellectuel, ou du moins s'ils peuvent être adaptés avec succès. Elle marque la première étape du processus par lequel seront élaborés les critères essentiels à un programme de prévention. Au bout du compte, ce qu'il faut est un programme adaptable à toutes les régions du pays et à divers publics: les personnes qui présentent un handicap intellectuel, leurs familles, les enseignants, le personnel policier et juridique, les conseillers et le personnel médical. La préparation de cette étude a permis d'examiner la question des renseignements qui sont requis et qu'il est admissible de demander pour le fonctionnement d'un programme préventif qui s'adresse à la réalité de la vie quotidienne des personnes qui présentent un handicap intellectuel.

Nos remerciements au groupe consultatif de ce projet, qui comprenait: Gail Gould, Cheryl Easton, Peter Park, Melanie Panitch, Ann West, Cam Crawford, Giovanna Heffernan et Miriam Ticoll, ainsi qu'à Connie Guberman, qui se chargea de coordonner les efforts de ce groupe, d'effectuer le travail de recherche et de rédiger le rapport.

Ce projet a pu être effectué grâce à l'appui financier de la Division pour la prévention de la violence familiale, Santé et Bien-être social Canada.

— Marcia H. Rioux

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos i

I. OBJECTIF 1

II. MÉTHODOLOGIE 3

1. Méthode 3

2. Critères d'évaluation 4
a) Démarche face à la question des valeurs et des causes premières de l'abus 4
b) Exactitude 7
c) Langage et concepts appropriés 8
d) Équilibre des messages positifs et négatifs; exploration du «continuum des touchers» 8
e) Acquisition d'autonomie personnelle 10
f) Réduire l'isolement: encourager la sensibilisation et la participation de la communauté 11

III. ESQUISSE DES PROGRAMMES DE PRÉVENTION 15
(Tableau: Esquisse des programmes - un aperçu) 20

IV. DESCRIPTIONS DES PROGRAMMES, AVEC UNE ÉVALUATION COMMUNE 21

1. Circles II: Stop Abuse. Teaching Self-Protection Skills to Persons with Developmental Disabilities 21
2. The Woodrow Project: A Sexual Abuse Prevention Curriculum for the Developmentally Disabled 22
3. Preventing Sexual Abuse of Persons with Disabilities. A Curriculum for Hearing Impaired, Physically Disabled, Blind and Mentally Retarded Students 25
4. No-Go-Tell. A Child Protection Curriculum for Very Young Disabled Children 26
5. Sexual Abuse Prevention: Five Safety Rules for Persons Who Are Mentally Handicapped 28
6. Sexual Abuse and Self-Protection Developmental Disabilities Project 29
7. Mon corps, c'est mon corps. Un programme de prévention de l'abus sexuel, destiné aux jeunes enfants et à leurs parents. 31

8. La trousse CARE (Child Abuse Research and Education) 33
9. The Child Abuse Prevention Kit 35

V. BILAN DES RÉSULTATS: LES TENDANCES GÉNÉRALES QUI RESSORTENT DES DIVERS PROGRAMMES 39

VI. RECOMMANDATIONS 45

RÉFÉRENCES 49

ANNEXE: FORMULAIRE D'ÉVALUATION 51

I. OBJECTIF

L'étude *L'exploitation sexuelle et les personnes qui présententent une déficience intellectuelle* publiée par l'Institut G. Allan Roeher en 1988 soulignait la nécessité de mettre au point un programme pour la prévention de l'abus sexuel adapté de façon spécifique aux besoins des personnes qui présentent un handicap intellectuel, citant un taux de fréquence d'abus sexuels très élevé:

> lorsque les études de prévalence nationales sont combinées aux études qui portaient précisément sur les personnes présentant des troubles du développement, les estimations suivantes s'imposent: entre 39% (Badgeley et autres, 1984) et 68% (Hard, 1986) des filles ayant des troubles du développement et entre 16% (Badgeley et autres, 1984) et 30% (Hard, 1986) des garçons ayant des troubles du développement seront victimes d'abus sexuels avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans. Ces chiffres sont consternants -- même si l'on considère uniquement les pôles inférieurs des évaluations -- et montrent clairement qu'il faut mettre en place des stratégies de prévention et d'intervention.[1]

Notre intention première était d'offrir une analyse critique des programmes de prévention du point de vue de leur utilisation avec des personnes qui présentent un handicap intellectuel. En deuxième lieu, nous avons voulu fournir des lignes directrices pour la préparation d'un programme canadien de prévention de l'abus sexuel pour les personnes qui présentent un handicap intellectuel, leurs familles et amis, ainsi que les professionnels oeuvrant dans ce domaine.

Notre objectif est d'identifier les éléments qu'un programme de prévention doit comporter pour assurer que les services aux personnes qui présentent un handicap intellectuel sont fournis tant de la perspective de la prévention que de celle des soins aux victimes.

L'étude n'avait pas pour objectif la mise sur pied d'un programme de prévention de la victimisation sexuelle.

II. MÉTHODOLOGIE

1. Méthode

L'évaluation a porté sur neuf programmes de prévention de l'abus sexuel, dont trois s'adressant à une clientèle générale et six destinés spécifiquement aux enfants qui présentent un handicap intellectuel. Il s'agissait de trois programmes développés au Canada, six aux États-Unis, avec pour population cible les adolescents ou jeunes adultes dans trois cas, les enfants d'âge pré-scolaire ou de six à douze ans dans cinq cas, alors que le neuvième programme était divisé en deux niveaux, l'un pour les jeunes enfants, l'autre pour les adolescents et jeunes adultes.

L'équipe d'évaluation comportait un comité consultatif de huits personnes, plus une personne chargée de coordonner le projet. Chaque membre apportait à l'équipe ses connaissances et son expérience particulière en tant qu'auto-intervenant, membre de famille, éducateur, spécialiste dans le domaine de la prévention de l'abus sexuel, évaluateur ou membre de l'Institut Roeher.

Le comité se réunit cinq fois dans l'espace de six semaines:

- rencontre initiale pour mettre les bases du groupe et définir des critères d'évaluation;
- deux réunions de près d'une journée entière chacune pour examiner et faire l'évaluation des programmes au moyen du questionnaire (Annexe A);
- après une semaine durant laquelle ils ont rempli les formulaires d'évaluation, les membres de l'équipe se sont réunis pour étudier et discuter les résultats;
- réunion finale, lors de laquelle la coordonnatrice a rendu compte des résultats des évaluations et des recommandations qu'elle avait recueillies.

Ce rapport comporte quatre parties principales: la section sur la méthodologie, laquelle comprend un aperçu des critères d'évaluation qui, selon l'équipe, comportent les éléments essentiels de tout programme approprié et efficace de prévention de l'abus sexuel au Canada; l'esquisse des programmes de prévention selon leurs propres critères; une description des programmes, avec une évaluation commune par l'équipe; la conclusion, qui comprend les tendances générales ressortant des divers programmes, un bilan des résultats et des recommandations.

2. Critères d'évaluation

Les membres de l'équipe d'évaluation ont eux-mêmes élaboré les critères d'évaluation devant leur permettre de déterminer les qualités des programmes. L'élaboration de ces critères d'évaluation représentait un des objectifs principaux du projet. Ils s'inspirèrent de plusieurs sources pour effectuer ce travail, notamment deux rapports importants: un guide pour l'évaluation du matériel imprimé pour la prévention, préparé pour le comité spécial du Toronto métropolitain sur les enfants maltraités; *Empowerment: A Systems Approach to Preventing Assaults Against People with Mental Retardation and / or Developmental Disabilities* (trad.: Prise de pouvoir: une méthode pour prévenir la victimisation sexuelle de personnes handicapées sur le plan intellectuel ou dans leur développement basée sur la théorie des systèmes) de Maureen Crossmaker.

L'équipe a pu identifier six catégories thématiques ou générales pouvant servir de critères d'évaluation d'un programme:

- la façon dont est abordée la question des valeurs sociétales et des causes fondamentales;
- l'exactitude;
- la justesse du niveau de langue et des concepts;
- l'équilibre entre les messages positifs et négatifs, et l'exploration du «continuum des touchers»;
- l'encouragement à l'affirmation de soi; et
- l'amoindrissement de l'isolement des individus, avec une conscientisation et un accroissement de la participation de la communauté.

a) Démarche face à la question des valeurs et des causes premières de l'abus

> La question de la prévention de l'abus sexuel des personnes qui présentent un handicap intellectuel ne peut être considérée en dehors du contexte des questions de la nature violente de notre société et de la dévalorisation des femmes, des enfants, des minorités visibles et d'autres groupes marginalisés. (Ticoll, p.8)

S'il est critique d'avoir des programmes axés sur les besoins des individus, l'efficacité des programmes de prévention sera d'autant plus assurée si ces programmes tiennent compte des causes fondamentales de l'abus, causes souvent systémiques. Autrement, leur fonction serait seulement de préparer les victimes possibles à

l'éventualité de l'abus.

> A la base de la vulnérabilité des enfants à la victimisation sexuelle on trouve le système de valeurs de notre société. Ce problème ne pourra donc être résolu simplement en avertissant les enfants d'éviter telle ou telle situation, ni en leur apprenant ce qu'il faut faire à la suite d'un abus. Il faudra changer les attitudes générales envers la violence, l'intimidation, les rôles stéréotypes accordés aux femmes et aux enfants, voire même la sexualité. (Stewart)

Les programmes de prévention devront tenir compte des stéréotypes sexuels, car ceux-ci contribuent au manque d'équilibre social qui rend vulnérables les filles et les femmes, et qui tend à légitimiser l'action de leur agresseur. Clairement, notre société attribue aux hommes et aux femmes des rôles différents en fonction de leur sexe. On encourage les filles à se laisser faire, à rester calmes, passives; les garçons doivent être actifs, agressifs, ne pas être sensibles. Résultat: cela peut contribuer à la prolifération de comportements abusifs. Les programmes bien conçus tendront par conséquent à changer les conditions sociales propices à l'exploitation sexuelle, se servant de matériaux qui:

- évitent de fournir des images stéréotypées de garçons et filles ou hommes et femmes, étant donné que celles-ci contribuent à l'abus sexuel;
- décrivent autant les filles que les garçons comme étant des personnes dynamiques et importantes, faisant part d'imagination, d'intelligence, de curiosité et de force;
- démontrent que les garçons ont autant le droit de pleurer que les filles, et que les hommes sont des personnes tout aussi sensibles que les femmes.

Tout comme les stéréotypes sexuels, les stéréotypes concernant les personnes handicapées augmentent leur vulnérabilité et permettent aux agresseurs de continuer leur victimisation (Hard). Si l'on peut justifier l'exploitation des femmes et des enfants en les considérant comme des biens de consommation (Rush, 1980), on peut en faire de même pour les personnes handicapées:

> D'autres considèrent les personnes ayant des troubles du développement comme des sous-humains (Morgernstern, 1973) qui ont moins de valeur que les femmes et les enfants en général. Le processus de déshumanisation qui consiste à abaisser une personne au rang d'un objet ou à en faire quelque chose de pas tout à fait humain réduit les inhibitions de l'agresseur éventuel à son égard. (Senn, p. 14)

Pour bien élaborer un programme, il faudra:

- s'assurer d'éviter tout stéréotypes dégradant ou déshumanisant des personnes handicapées, peu importe leur sexe.

Un programme de prévention qui s'adresse aux conditions sociales favorisant la victimisation fera plus que simplement éviter les stéréotypes négatifs: il soulignera le fait qu'à l'instar de ce qui est vrai pour les femmes et les enfants, les facteurs suivants contribuent à la vulnérabilité des personnes handicapées: leur condition sociale, leur dépendance économique, leur manque d'accès à l'information, leur isolement et leur sentiment d'impuissance.

L'importance pour un programme de prévention de s'adresser aux racines du problème ne diminue en rien la place que l'on doit accorder aux renseignements fournis à l'individu, car il s'agit de la ligne de défence primaire contre l'abus sexuel. Un programme bien équilibré verra aussi donc à ce que l'individu sache ce qu'il doit faire en cas d'abus, en:

- démontrant l'importance d'apprendre comment prévenir les abus;
- démontrant que les enfants qui présentent un handicap intellectuel sont capables de comprendre et d'apprendre à un niveau qui leur est approprié;
- fournissant les divers renseignements dont la personne a besoin pour accroître ses connaissances personnelles, afin qu'elle puisse mieux juger ce qui est un comportement acceptable et ce qui ne l'est pas, et par conséquent, reconnaître et éviter les situations dangereuses ou douteuses (Crossmaker).

Ces renseignements, fournis d'une façon qui souligne à tous les participants qu'il est possible de renseigner les personnes handicapées dans leur développement sur la victimisation sexuelle et sa prévention, permettront l'accroissement des connaissances tout en contredisant les stéréotypes d'incompétence qui contribuent à la vulnérabilité de ces individus.

Ces personnes recevront non seulement les connaissances dont elles ont besoin, mais elles seront aussi par la suite mieux en mesure d'effectuer des choix et d'exercer le pouvoir qui leur permettra d'éviter d'être victimisées. Un programme conçu à cet effet:

- évitera de transmettre l'impression que l'on s'attend à peu en ce qui concerne la liberté de choix et le pouvoir des personnes qui présentent un handicap intellectuel. L'attitude qui voulait qu'il n'y avait que peu à espérer a traditionnellement servi d'appui à l'idée selon laquelle les choix présentés aux enfants ou adolescents qui ont un handicap intellectuel sont limités, et doivent l'être. Cette idée à son tour contribue au cercle vicieux de l'impuis-

sance, la victimisation et l'abus;
- représentera les individus handicapés comme ayant des choix, des droits et du pouvoir, et que la mise en oeuvre et l'accroissement de ces droits sont légitimes et souhaitables, surtout en ce qui concerne l'abus sexuel;
- reflètera et sera même à l'origine d'un environnement qui renforce la confiance en soi et le comportement assuré;
- évitera de représenter comme normatifs les services au caractère paternaliste ou qui encouragent une attitude passive;
- évitera de présenter les renseignements d'une façon qui prône un apprentissage passif.

b) Exactitude

Une autre caractéristique essentielle des programmes de prévention est la précision avec laquelle ils représentent la victimisation sexuelle. L'information sur cette question sera présentée d'une façon qui concorde avec les dernières recherches dans ce domaine. Certains faits devraient servir de jalons à la représentation des conditions sous lesquelles on retrouve l'abus sexuel:
- Environ 38% de toutes les filles et 10% de tous les garçons sont victimes d'abus sexuel avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans.
- Les taux sont encore plus élevés pour les enfants (et adultes) qui présentent un handicap intellectuel.[1]
- Les enfants sont plus souvent victimes d'abus sexuels de la part de personnes qu'ils connaissent (Finkelhor, 1979; Russell, 1984; Conte & Berliner, 1981). Le centre d'aide aux victimes d'abus sexuel de Seattle fournit des données suggérant que pour ce qui est des enfants qui présentent un handicap intellectuel, l'agresseur dans 99% des cas est un membre de la famille, un ami, une connaissance ou un pourvoyeur de services.
- Si 80% des enfants sont agressés par une personne qu'ils connaissent, ce pourcentage est encore plus élevé lorsqu'il s'agit d'enfants qui présentent un handicap intellectuel.[2]
- Si l'on avertit presque tous les enfants quant aux dangers que peuvent représenter les inconnus, il est rare que l'on mentionne la possibilité d'abus de la part d'une personne qu'ils connaissent et à qui ils font confiance.(Summit, 1983)
- Un agresseur éventuel peut considérer qu'une personne qui présente un handicap intellectuel est une cible idéale, se disant qu'une telle personne se laissera faire et ne révèlera certainement pas l'agression.
- Une personne de sexe féminin se disant victime d'abus sexuel est

crue moins souvent qu'une personne de sexe masculin.
- Dans 94% des cas d'abus sexuel, l'agresseur est un homme.

c) Langage et concepts appropriés

> [Si les enfants] ne comprennent pas ce qui leur arrive il est peu probable qu'ils sauront qu'ils peuvent dire non. En outre, s'ils ne connaissent pas suffisamment bien leur corps, ils auront du mal à se faire comprendre lorsqu'ils essaieront de dire à quelqu'un qu'ils ont été victimes d'abus. (Anderson, dans Senn, p. 18)

Le langage, les concepts, les images et le matériel utilisés dans un programme de prévention doit être facile d'accès et approprié selon l'âge et les capacités cognitives du groupe auquel il s'adresse. Plus particulièrement, il faut que le message qu'il transmet concernant l'abus sexuel, et le langage, les images et le matériel au moyen desquels ce message est transmis doivent:
- être clairs et ne pas contourner la question;
- être explicite sans effrayer;
- être respectueux sans être condescendant;
- se situer à un niveau de complexité correspondant à l'âge et aux capacités du groupe auquel il s'adresse, et être livré d'une façon qui éveillera l'intérêt de ce groupe;[3]
- fournir au groupe auquel il s'adresse les moyens (concepts/langage) qui leur permettront de discuter de l'abus sexuel, de poser des questions, de déterminer ce qui constitue un atouchement approprié ou inapproprié;
- fournir aux enfants un vocabulaire leur permettant d'identifier les différentes parties du corps.[4]

d) Équilibre des messages positifs et négatifs; exploration du «continuum des touchers»

Un programme devrait informer les enfants sur l'abus sexuel d'une façon réaliste, sans pour cela miner l'attitude positive des enfants face à la vie, en les effrayant ou leur transmettant une vision négative et déprimante du monde. Il doit:
- présenter un message équilibré; et
- représenter une proportion équilibrée de comportements sains et malsains.

Un programme bien conçu ne manquera pas non plus de discuter de l'attouchement, car il s'agit d'un élément important qui peut

revêtir un aspect tant positif que négatif, ou même déroutant. Il peut s'avérer être particulièrement important pour les personnes handicapées sur le plan intellectuel de pouvoir distinguer entre ce qui est un attouchement marquant l'affection et ce qui comporte un abus. Dépendant comme elles le doivent des autres pour leur hygiène personnel, pour se vêtir et prendre soin de leur apparence, ces personnes doivent faire de telles distinctions dans des situations parfois déroutantes. Notamment, les personnes qui présentent un handicap intellectuel sont extrêmement vulnérables dans les situations où il leur est impossible de distinguer l'aide qui leur est fournie en ce qui concerne leurs besoins personnels des attouchements abusifs dont le but est la gratification de l'autre (Cole). Étant donné que l'enfant qui présente un handicap intellectuel est plus souvent la cible d'abus de la part d'un adulte qui leur est connu (*Senn*, p. 17), sa vulnérabilité augmente à mesure que s'accroît le nombre de personnes qui s'occupent de lui et à mesure que s'accroît sa dépendance sur ces personnes. Il est clair que les enfants qui présentent un handicap intellectuel ont fort besoin d'apprendre comment déterminer ce qui est approprié et ce qui ne l'est pas en ce qui concerne l'attouchement.

Dans la plupart des programmes de prévention de l'abus sexuel, le «continuum des touchers»[5] est utilisé, soit dans sa forme intégrale ou dans une forme adaptée, afin d'informer sans effrayer. Il permet aux personnes qui présentent un handicap intelelctuel de saisir les distinctions entre différentes formes de toucher. Le «continuum des touchers» discute les différents types de toucher: positif, forcés ou équivoques, et ce qu'il faut faire lorsqu'on est l'objet de touchers équivoques. Voici une explication du concept:

> La plupart du temps, toucher quelqu'un est une bonne chose, une action chaleureuse ou amusante, comme un bec, une étreinte ou une poignée de main. Le toucher peut aussi être une mauvaise chose, comme une gifle, un coup de pied ou un coup de poing. Une autre forme de mauvais toucher est l'abus sexuel, ou l'attouchement est un contact sexuel forcé ou obtenu par la ruse. Certaines formes de toucher portent à confusion; c'est-à-dire que l'on n'est pas certain si c'est bon ou mauvais, mais on sent que quelque chose ne va pas. Des fois, ce qui commence par un toucher qui est bon, comme le chatouillement, par exemple, ou la lutte, devient confus s'il n'amuse plus ou si on se sent mal. Certaines personnes n'aiment pas qu'on les touche. Il faut respecter leur droit de ne pas être touché. Il faut également comprendre que l'absence du toucher peut être aussi nocive pour les enfants que

l'abus et peut les laisser très vulnérables à la manipulation par ce qui semble être des contacts affectueux. (Anderson)

Un programme efficace saura incorporer ces concepts, sans pour cela se contenter d'une approche trop simpliste qui parle seulement de «bon» et de «mauvais» toucher. Surtout, ils aideront les éducateurs à procéder avec précaution lorsque l'attouchement sexuel est «mauvais» sur le plan moral, mais donne pourtant du plaisir et peut porter à confusion:

Chose facile que de dire que ce qui cause de la douleur (coups, coups de poing, etc.) est une forme de toucher mauvaise, mais il n'est guère souhaitable de parler des attouchements sexuels comme étant mauvais, si l'on songe à ce que l'enfant se développe normalement sur ce plan, et surtout lorsque ce type d'attouchement peut lui être agréable. (Stewart)

e) Acquisition d'autonomie personnelle

Lorsqu'on parle d'affirmation de soi on veut généralement parler du processus par lequel l'individu acquiert des connaissances et des techniques, développe un réseau social sur lequel il peut compter, intensifie son amour-propre et augmente le degré de contrôle qu'il peut avoir sur sa propre vie. (Crossmaker)

Le comité évaluateur recherchait surtout les caractéristiques qui aurait pour effet de faire accroître le contrôle des personnes qui présentent un handicap intellectuel, en particulier les enfants. En d'autres termes, il fut estimé qu'un programme approprié fournira aux individus l'information et les moyens de faire accroître leur amour-propre et possiblement le contrôle sur leur propre vie. Un tel programme transmettra donc clairement les messages suivants aux personnes qui présentent un handicap intellectuel:

- Ils ont le droit de dire **non** et de ne pas subir des touchers qui les font se sentir mal ou inconfortables.
- Leur corps leur appartient.
- Ils ne sont pas obligés de toujours étreindre leur oncle ou leur tante fou toute autre personne qui leur est importante).
- Ils ont droit à un espace personnel.
- Ils n'ont pas besoin de garder les secrets qui les dérangent.
- Ils peuvent se fier à leurs propres sentiments.
- Ils devraient parler à quelqu'un si on les maltraite.
- Ils ne sont pas responsables des actions de leur agresseur.

Un programme convenable reconnaîtra l'importance de leur dépendance:

> Les personnes affublées de l'étiquette du handicap intellectuel dépendent souvent de façon extrême sur d'autres personnes sur le plan économique et comptent sur leur approbation et leur protection... Souvent, le pouvoir décisionnel qui affecte la vie de la personne étiquetée appartient à un tiers. Celle-ci se voit donc renier le droit de prendre les décisions qui touchent sa vie... Les personnes qui ont vécu en institution sont [plus encore] susceptibles d'avoir eu à se conformer à des règlements et des routines dont la nature même décourage l'autonomie et encourage la passivité. (Ticoll, p. 6 et 7)

En fait, les personnes qui présentent un handicap intellectuel ont historiquement été punies pour avoir montré trop d'assurance ou pour avoir osé être en désaccord avec les autorités. Un programme qui tient compte de la réalité s'adressera à ces questions:

- en informant les éducateurs et les autres personnes sur les obstacles sociaux, institutionnels, physiques et dans les dispositions d'esprit qui empêchent les personnes présentant un handicap intellectuel de dévoiler qu'ils ont été victimisés;
- en présentant aux personnes handicapées sur le plan intellectuel et à celles qui tentent de leurs fournir des programmes de prévention des stratégies à suivre pour surmonter les obstacles éventuels.

f) Réduire l'isolement: encourager la sensibilisation et la participation de la communauté

> Les enfants sont capables de recevoir l'information, si les adultes sont capables de la leur transmettre. (Anderson)

L'isolement social est un facteur clé contribuant au sentiment de vulnérabilité et d'impuissance des personnes qui présentent un handicap intellectuel. Il s'ensuit que les conditions qui perpétuent victimisation ne peuvent être éliminées que si des adultes démontrent de la compréhension et un certain engagement. Cela implique un changement de dispositions à bien des niveaux de la communauté. L'évaluation se fit donc en fonction de l'aspect prévention par la communauté des programmes, selon lequel tous les membres de la communauté doivent comprendre la dynamique du problème, et que la responsabilité d'enseigner aux enfants comment prendre des précautions revient collectivement à tous les adultes et institutions

de la communauté.

Un programme de prévention bien conçu devrait accueillir l'implication des:

- enseignants et écoles;
- parents et familles;
- services professionnels de la région (santé, services humains, policiers et sociaux, etc.);
- agences, organisations, institutions ou établissements (et leurs employés) qui fournissent des services aux personnes handicapées.

S'il est approprié qu'un programme encourage les enfants à dire à un adulte qu'ils ont été victime d'un attouchement incorrect, le fait de pouvoir le dire n'a d'effet préventif que si la victime peut espérer qu'on la croira. Étant donné que la véracité des déclarations des personnes qui présentent un handicap intellectuel est souvent mise en doute, plus que lorsqu'il s'agit d'autres personnes, il peut être nécessaire de voir à ce que tous les membres de la communauté comprennent de quelle façon l'enfant pourrait tenter de dévoiler un tel incident. Un programme devrait être conçu en tenant compte de ces facteurs et comporter les éléments suivants:

- dentification des personnes à qui l'enfant pourrait tenter de dévoiler l'abus, et les informer comment l'enfant pourrait essayer de le leur communiquer;
- aider les parents à montrer à l'enfant qu'ils croient ce qu'il leur a raconté, qu'il a bien fait d'en parler, qu'il n'est pas en faute et qu'il recevra l'aide dont il pourrait avoir besoin.

Afin d'éduquer le public concernant les efforts de prévention et de s'attirer son appui, un programme de prévention doit clairement expliquer ce qu'est la prévention de l'abus sexuel et en quoi elle diffère d'une discussion plus générale de la sexualité. On utilise des programmes «ordinaires» pour fournir aux enfants dès le plus jeune âge des connaissances sur une grande variété de questions concernant leur sécurité (en ce qui concerne la route, par exemple). Ces programmes reçoivent généralement l'appui non-équivoque des parents. Un programme de prévention de la victimisation se servirait de ce même fait: plus les parents connaissent un programme conçu pour la *sécurité* de leurs enfants ou participent même à ce programme, plus ils y accorderont leur appui. Par conséquent, un programme bien conçu dépeindra l'enseignement de la prévention de l'abus sexuel en tant que mesure de sécurité (Plummer; Anderson), afin de bien indiquer aux parents qu'il ne s'agit pas simplement d'une éducation sur la sexualité.[6]

Un programme peut, par sa structure même, sensibiliser les

gens, cultiver leur intérêt ou leur appui d'autres façons. Les parents peuvent être invités à assister aux représentations concernant le programme, à examiner la documentation, à apprendre comment en renforcer l'apprentissage à la maison.

Ils peuvent en même temps être informés quant à la question de l'abus sexuel, surtout en ce qui concerne certains faits importants, tels l'effet de l'abus sexuel sur les enfants, les comportements et autres signes à remarquer, ce qu'il faut faire si leur enfant leur dévoile avoir été victime d'abus sexuel.

Admettant que l'ultime objectif d'un programme de prévention est l'élimination de l'abus sexuel et donc de la nécessité du traitement individuel, ce dernier convenablement effectué peut permettre de rompre le cercle vicieux de la violence. Tout programme comprenant un effort visant à sensibiliser les éducateurs, et tous les adultes d'ailleurs, à cette question, à leur faire vouloir s'impliquer dans cet effort, verra également, s'il est bien conçu, à fournir à ces personnes une formation solide et complète en la matière.

Renvois

[1] Entre 39% (Badgeley et autres, 1984) et 68% (Hard, 1986) des filles ayant des troubles du développement et entre 16% (Badgeley et autres, 1984) et 30% (Hard, 1986) des garçons ayant des troubles du développement seront victimes d'abus sexuels avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans. (Senn, p. 13)

[2] Les données sur les abus sexuels envers les enfants qui présentent une déficience intellectuelle examinées plus tôt révèlent qu'il est encore plus probable que l'agression sexuelle sera le fait d'un parent ou d'une personne qui donne les soins (Hard, 1986; Ryerson, 1984). Un plus grand nombre d'enfants ayant des troubles du développement dépendent des adultes, et pendant une période plus longue, pour leurs soins personnels (Varley, 1984) et ils sont également plus nombreux que les enfants dits normaux à recevoir des services spécialisés de la part d'un adulte en qui ils ont confiance (par exemple chauffeurs d'autobus, enseignants à l'enfance en difficulté et personnel chargé des programmes en établissement) (Watson, 1984; Baladerian, non datée; Murphy et Della Corte, 1987). Donc, l'enfant présentant une déficience peut être plus vulnérable que les autres aux abus de la part d'un adulte qu'il connaît. (Senn, p. 16)

[3] Anderson (19-05-87) et d'autres ont mentionné qu'à la grande

surprise de nombreux parents et éducateurs, les enfants et les adolescents présentant des troubles du développement n'ont aucune difficulté à saisir des notions complexes telles que la manipulation et la tricherie, pourvu qu'elles soient expliquées à l'aide d'exemples concrets. Les jeux de rôle semblent fonctionner particulièrement bien avec les enfants ayant des troubles du développement (Davies,05-87; Anderson,19-05-87). Grâce à ces méthodes, les enfants peuvent apprendre (traduction) «des techniques pour éviter les abus, résister et chercher de l'aide» (Finkelhor et Araji, 1983, p. 14) qui leur permettront de se mettre à l'abri des abus sexuels. (Senn, p. 54)

[4] Il faudra donc enseigner l'appellation de chaque partie du corps, y compris les organes génitaux, car l'usage d'expressions telles que «les parties» ou «la partie du corps que cache ton maillot de bain» portent à confusion. Par ailleurs, plus les enfants savent comment parler de toutes les parties du corps, plus il est facile pour eux de discuter de l'abus sexuel, de poser des questions, d'identifier les attouchements inappropriés. (Anderson)

[5] Le «continuum des touchers» fut d'abord mis au point par la troupe Illusion Theatre de Minneapolis, Minn., en 1978.

[6] La question plus générale de l'éducation sexuelle fut traitée dans *L'exploitation sexuelle et les personnes qui présentent une déficience intellectuelle* (p. 54):

> De nombreux professionnels travaillant dans le domaine de la prévention ont souligné qu'avant d'offrir des programmes de prévention il fallait donner une éducation sexuelle ou de l'information positive en matière de sexualité pour que les enfants n'aient pas peur de tous les contacts et ne les associent pas à de l'exploitation sexuelle (Davies, 05-87; Fitfield, 1986).

III. ESQUISSE DES PROGRAMMES DE PRÉVENTION

Les neuf programmes évalués par le Comité sont:

1. ***Circles II: Stop Abuse. Teaching Self-Protection Skills to Persons with Developmental Disabilities (1986)*** (trad.: Enseigner des techniques d'auto-protection aux personnes qui présentent un handicap du développement)

   Population visée:
   - adolescents handicapés dans leur développement

   Objectifs:
   - enseigner aux jeunes comment reconnaître les situations pouvant mener à l'abus, et en influencer l'issue

2. ***A Sexual Abuse Prevention Curriculum for the Developmentally Disabled. The Woodrow Project (1986)*** (trad.: Programme d'enseignement portant sur la prévention de l'abus sexuel conçu pour les personnes qui présentent un handicap du développement)

   Red Flag Green Flag Resources.
   Centre pour les victimes d'abus sexuel de Fargo,
   North Dakota.

   Population visée:
   - jeunes adultes (15 à 25 ans), quotient intellectuel de 40 à 70; étiquetés «retardé léger/modéré».

   Objectifs:
   - apprendre aux participants comment dire «non» avec assurance lorsqu'ils se trouvent face à une situation dangereuse ou malsaine
   - apprendre aux participants à éviter les situations qui peuvent s'avérer dangereuses
   - apprendre aux participants que s'ils sont victimes d'abus, il faut le dévoiler à une personne digne de confiance

3. ***Preventing Sexual Abuse of Persons with Disabilities. A Curriculum for Hearing Impaired, Physically Disabled, Blind and Mentally Retarded Students (1983)*** (trad.: La prévention des abus sexuels perpétrés contre les personnes handicapées. Un programme conçu pour les élèves malentendants, handicapés physiques, intellectuels et visuels)

   Minnesota Program for Victims of Sexual Assault.

   Population visée:
   - adolescents présentant un handicap intellectuel

   Objectifs:
   - «l'objectif de ce programme est de fournir de l'information concernant les abus sexuels aux adolescents qui présentent un handicap intellectuel.»

4. ***No-Go-Tell. A Child Protection Curriculum for Very Young Disabled Children (1986)***(trad.: Un programme d'enseignement conçu pour apprendre des techniques d'autoprotection aux très jeunes enfants handicapés)

   The Lexington Centre.

   Population visée:
   - enfants handicapés d'âge pré-scolaire et des premières années du niveau primaire

   Objectifs:
   - «conçus surtout pour les enfants sourds ou qui présentent d'autres difficultés de la communication ... dans le but de permettre à TOUT enfant la possibilité d'acquérir les connaissances dont il a besoin pour se protéger de l'exploitation sexuelle.»

5. ***Sexual Abuse Prevention: Five Safety Rules For Persons Who Are Mentally Handicapped (1987)***(trad.: La prévention de l'abus sexuel: Cinq règles de sécurité pour les personnes qui présentent un handicap intellectuel)

   Planned Parenthood, Cincinnati.

Population visée:
- jeunes personnes présentant un handicap intellectuel

Objectifs:
- Cinq règles pour la sécurité
  1) ton corps c'est ton corps
  2) reste vêtu en public
  3) dit «non»
  4) se sauver
  5) raconte ce qui s'est passé

6. ***Sexual Abuse and Self-Protection Developmental Disabilities Project (1979)*** (trad.: Projet sur l'abus sexuel et l'auto-protection par rapport aux personnes qui présentent un handicap du développement)

Seattle Rape Relief.

Population visée:
- Niveau I pour enfants d'âge scolaire, 6 à 11 ans
- Niveau II pour adolescents de 12 à 19 ans et pour adultes présentant un handicap intellectuel
- à l'intention d'élèves présentant un handicap intellectuel très modéré

Objectifs:
- sensibiliser les personnes concernées à la question de l'exploitation sexuelle
- faire accroître la capacité des personnes à éviter et empêcher l'exploitation fondée sur les stéréotypes
- renseigner les gens sur la façon dont il faut s'y prendre pour dévoiler les incidents d'exploitation

7. ***Mon corps, c'est mon corps. Un programme de prévention de l'abus sexuel, destiné aux jeunes enfants et à leurs parents (1986)***

L'Office national du film.

Population visée:
- parties 1, 2 and 3 pour enfants de 6 à 12 ans
- section destinée aux parents

Objectifs:
Enfants:
- apprendre les connaissances de base qui renforcent l'affirmation de soi et le discernement
- apprendre à différencier les sentiments agréables et désagréables
- apprendre à définir ce qui constitue un abus sexuel de la part d'un inconnu
- faire accroître l'assurance et le discernement

Parents et intervenants:
- comment reconnaître l'enfant victime d'abus sexuel et quoi faire pour lui donner l'aide dont il a besoin

8. ***La trousse CARE (1984)***

Child Abuse Research and Education, CARE, Colombie-Britannique

Population visée:
- enfants de 4 à 9 ans, de l'école gardienne à la troisième année

Objectifs:
- enseigner comment prévenir l'abus des enfants

9. ***The Child Abuse Prevention Kit (1984)*** (trad.: Trousse de prévention de l'abus des enfants)

Comité spécial du Toronto métropolitain sur les enfants maltraités

Population visée:
- de l'école gardienne à la sixième année

Objectifs:
- permettre de déceler plus tôt les incidents d'abus, surtout sexuel
- diminuer les chances de victimisation en fournissant les renseignements nécessaires et en développant l'assurance et les connaissances requises pour la sécurité personnelle
- donner aux parents, éducateurs et au public un aperçu des conditions prévalentes en ce qui concerne l'abus sexuel
- coordonner les efforts faits par le biais de ce programme à d'autres initiatives dans le même domaine (juridique, médicale).

ESQUISSE DES PROGRAMMES - UN APERÇU

	Conception		Age visé		Pays d'origine	
	Général	Handicap du développement	4 à 12 ans	adolescents	Canada	États-Unis
Circles II: Stop Abuse(1986)		x		x		x
The Woodrow Project: A Sexual Abuse Prevention Curriculum for the Developmentally Disabled (1986)		x		x		x
Preventing Sexual Abuse of Persons with Disabilities. (1983)		x		x		x
No-Go-Tell (1986)		x	x			x
Sexual Abuse Prevention: Five Safety Rules (1987)		x	x			x
Developmental Disabilities Project: Seattle Rape Relief (1979)		x	NIVEAU I x	NIVEAU II x		x
Mon corps, c'est mon corps (1986)	x		x		x	
La trousse CARE (1984)	x		x		x	
Child Abuse Prevention Kit (1984)	x		x		x	

IV. DESCRIPTIONS DES PROGRAMMES, AVEC UNE ÉVALUATION COMMUNE

1. *Circles II: Stop Abuse. Teaching Self-Protection Skills To Persons with Developmental Disabilities (1986)*
(trad.: Enseigner des techniques d'auto-protection aux personnes qui présentent un handicap du développement)

a) Description du programme:

L'outil principal du programme Circles II: Stop Abuse est un vidéo de trente minutes qui donne douze dramatisations d'une gamme de situations pouvant mener à l'exploitation.

L'objectif principal de Circles II est de montrer aux personnes qui présentent un handicap intellectuel les comportements acceptables de leur part envers les autres et de la part des autres envers eux. Les auteurs comparent Circles II à une carte routière à consulter dans certaines situations particulières. Il s'agit d'une carte devant servir à naviguer les nuances souvent très subtiles ayant trait à l'espace personnel, au degré d'intimité, et aux comportements appropriés, interprètées d'une façon très concrète.

Dans le concept Circles, six cercles coloriés représentent des comportements appropriés (selon la définition données dans le programme) pour une variété de relations interpersonnelles. Chaque cercle est marqué d'une couleur et correspond à un certain comportement et un degré particulier d'intimité.

Chaque cercle représente un certain degré d'intimité, l'objectif du film étant d'apprendre aux enfants les actions qui sont appropriées selon chaque niveau d'intimité. Le troisième cercle, qui est vert, indique moins de contact physique que le cercle bleu qui le précède. Ce contact est typifié en tant qu'expression d'amitié et il est de courte durée.

b) Évaluation du programme:

En général, le comité trouva le vidéo imprécis, confus et désagréable au visionnement. Les personnages n'avaient aucun réalisme et les liens entre eux pétrifiés. Le ton du vidéo et le langage utilisé était empreint de paternalisme.

Le concept même de l'intimité sur lequel s'appuie ce programme semble confus. Les adultes avaient eux-mêmes difficile à s'y retrouver. Dans un sketch en particulier, le message allait jusqu'à renforcer les stéréotypes du comportement approprié pour un garçon. Celui-ci refuse l'invitation de plusieurs fillettes plus jeunes qui l'invitent à jouer avec leurs poupées. Il refuse leur invitation en remar-

quant qu'elles tentent de modifier le cercle qui correspond aux relations entre voisins, dans lesquelles il n'y a pas vraiment de liens émotionnels.

Le sketch semble signifier que les fillettes agissent d'une façon inappropriées. Or, c'est irréaliste. La seule raison pour le refus de jouer avec les poupées semble être le stéréotype dictant qu'un garçon ne joue pas avec des poupées.

Le concept Circles ne définit pas convenablement, selon le comité, ce qui constitue l'abus et la «non mutualité». Tout d'abord, le langage est fondamentalement inapproprié. Le terme «cercle» notamment est aujourd'hui doté d'un sens particulier. L'expression «cercle d'amis» signifie un réseau ou une communauté qui est d'un grand soutien. Les définitions rigides de ce qui constitue un comportement approprié ne tient pas compte de l'existance de différences culturelles. L'étreinte très restreinte spécifiée pour seulement les grandes occasions dans le cercle vert serait perçue comme insulte dans une famille italienne, par exemple.

Le programme ne représente pas convenablement l'identité des agresseurs. Il encourage la xénophobie, tout en sous-estimant d'autres situations qui peuvent exposer à l'abus. Les présentations ne démontrent pas non plus que les premières avances d'un agresseur peuvent très bien ne comporter aucun élément sexuel, les attouchements ne venant que bien plus tard.

Le programme exprime clairement le concept central -- que personne n'a le droit de toucher une personne qui désire ne pas être touchée -- mais ne le fait qu'en passant. Les créateurs du programme semblent avoir décidé que les personnes qui présentent un handicap intellectuel ont besoin d'apprendre les nuances de l'espacement social d'une façon concrète, mais en misant sur le concret, le reste du message s'égare. Un membre du comité remarqua que le programme ne montre que des attentes très limitées quant à la capacité de compréhension des personnes auxquelles il s'adresse.

2. ***Le projet Woodrow: A Sexual Abuse Prevention Curriculum for the Developmentally Disabled (1986)***
(trad.: Programme d'enseignement portant sur la prévention de l'abus sexuel conçu pour les personnes qui présentent un handicap du développement)

a) Description du programme:
L'objectif de ce programme, produit par le centre pour victimes d'abus sexuel de Fargo, North Dakota, est d'enseigner aux jeunes adultes qui présentent un handicap intellectuel à prévenir l'abus

sexuel.

Il s'agit d'apprendre à ces personnes les moyens de dire «non», de s'échapper et de dévoiler les abus. Le programme ainsi déclare les principes qu'il vise à appliquer:

> Lorsqu'il est question d'instruire des personnes qui présentent un handicap intellectuel, il faut utiliser une approche aussi concrète que possible. Par conséquent, nous ferons dans ce programme une distinction entre les attouchements qui sont bons et ceux qui ne le sont pas. Il est vrai qu'une grande proportion d'attouchements portent à confusion, et que cette population y est très vulnérable. Cependant, nous avons trouvé que ces situations confuses étaient trop difficiles à comprendre pour cette population.

Le comité a visionné un vidéo de trente minutes donnant un aperçu du programme, expliquant les principes de base et les techniques utilisées. Il passa également en revue trois des neufs sessions qu'il comporte. Chaque session (il s'en donne une par jour) ne doit durer que 25 à 30 minutes. Il est recommandé de répéter le programme, ou au moins certaines sessions, deux fois par année. L'instructeur fait une démonstration de l'action à prendre, puis dirige les élèves qui répètent ce qu'ils ont appris, jusquà ce que tous soient capables de le faire. Les bonnes réponses sont reconnues et les élèves félicités, les erreurs corrigées immédiatement.

b) Évaluation du programme:

Un des aspects les plus positifs de ce programme comporte le matériel de présentation et les renseignements de fond fournis dans le guide de l'instructeur, intitulé «Myths and Facts About Sexual Abuse and the Developmentally Disabled» (Faits et méfaits portant sur la question de l'abus sexuel et les personnes qui présentent un handicap du développement) sont bien exprimés. Ce guide fournit une trame donnant au lecteur une impression réaliste de ce que constitue l'abus sexuel. Il contredit de nombreuses fausses idées sur cette question, notamment:

- que l'abus sexuel ne se passe qu'avec les inconnus
- que les enfants provoquent l'abus sexuel par leurs comportements séducteurs
- que les enfants n'ont qu'à refuser qu'on les touche
- que l'abus sexuel ne touche que les familles à faible revenu

Parmi les faits que la documentation fournit clairement on retrouve:

- que dans 94% des cas d'abus sexuel où la victime est

un enfant, l'agresseur est un homme
- que les garçons ainsi que les filles sont victimes d'abus
- que la presque totalité des victimes seront confus et ressentiront culpabilité et colère

Ce programme comporte en plus un défi aux idées racistes, sexistes et de stéréotypes de classes sociales qui touchent la question de l'abus sexuel.

Il propose aussi que soit fourni un programme d'éducation sexuelle aux participants et souligne l'importance de l'engagement des parents ou gardiens pour sa réussite. (Le guide fournit des modèles de lettres aux parents et de la documentation à distribuer).

Toutefois, le comité a questionné certains aspects. Si le ton général est respectueux envers les personnes qui présentent un handicap intellectuel, il est conçu pour être utilisé en milieu ségrégé. Les commentaires d'un membre du comité s'adressait tout particulièrement à cela:

> Ce programme soulève justement la question du bien-fondé de proposer un programme destiné à être utilisé avec un groupe ségrégé de personnes qui présentent un handicap intellectuel. C'est un paradoxe qui se présente lorsqu'on tente de déterminer la qualité des programmes préparés pour les personnes ainsi handicapées, puisque nous ne voulons pas, en théorie, réunir ces personnes en groupe ségrégé pour des raisons pédagogiques.
>
> Il serait peut-être pratique d'inclure les enfants d'âge scolaire venant de classes intégrées au programme présenté à tous les enfants, puis de supplémenter cela au moyen d'un programme individualisé se basant sur le niveau de développement de l'enfant.
>
> Le projet Woodrow conviendrait seulement à des jeunes de quinze à vingt-cinq ans présentant un handicap léger ou modéré, dans un environnement ségrégé. Un jeune de seize ans dont le handicap est profond (donc, qui ne peut communiquer verbalement) aurait besoin d'un programme très différent.

Plusieurs membres du comité ont estimé que les concepteurs du programme montraient une attitude décidément paternaliste en décidant que les personnes qui présentent un handicap intellectuel seraient incapables de comprendre autre chose que le concept du bon et du mauvais toucher.

A l'instar d'autres programmes qui accentuent les trois étapes du «non», de l'évasion et du dévoilement, ce programme court le risque

de trop insister sur la responsabilité de l'enfant de dire «non» et de s'évader. Bien souvent, les adultes ne se soucient pas de ce qu'un enfant leur dit «non». Trop mettre l'accent sur le «non» risque de donner à l'enfant un sens exagéré de son pouvoir.

Finalement, le programme ne porte aucune attention au fait que certains comportements sexuels sont sains, alors qu'il est destiné à des adolescents. Cela ne fait qu'encourager le mythe de la non sexualité des personnes présentant un handicap intellectuel.

3. ***Preventing Sexual Abuse of Persons with Disabilities. A Curriculum for Hearing Impaired, Physically Disabled, Blind and Mentally Retarded Students (1983)*** (trad.: La prévention des abus sexuels perpétrés contre les personnes handicapées. Un programme conçu pour les élèves malentendants, handicapés physiques, intellectuels et visuels)

a) Description du programme:

Ce programme, qui comporte un texte écrit, est conçu pour la prévention de l'abus sexuel de personnes handicapées. Comme son titre l'indique il s'agit d'une approche générale pour personnes malentendantes, handicapées physiques, handicapées visuelles et handicapées sur le plan intellectuel. Un seul chapitre du texte est conçu particulièrement pour les adolescents qui présentent un handicap intellectuel. Il comprend cependant plusieurs sections générales: la sexualité et le handicap, la formation des parents, un guide pour l'éducateur. Le programme comporte neuf leçons:

- les attouchements
- à qui en parler
- abus sexuel de la part d'un inconnu
- abus sexuel de la part d'un personne connue
- abus sexuel de la part d'une personne dans une position d'autorité
- réactions et sentiments d'une victime d'abus sexuel
- écurité personnelle

Comme c'est le cas de plusieurs programmes le «continuum des touchers» sert de barème au moyen duquel les enfants peuvent déterminer leur réaction aux attouchements. Cela comprend toute la gamme de situations, depuis la carence de contact physique, en passant par les contacts bienfaisants, puis les contacts équivoques et enfin, les contacts désagréables.

Le programme guide l'animateur, suggère des questions à poser, des activités à utiliser, des objets à utiliser en supplément. Ces derniers -- marionnettes, films, livrets -- ne sont pas compris. L'ani-

mateur doit se les procurer.

Le texte est cependant accompagné de vingt affiches de petit format.

b) Évaluation du programme:

Les programmes qui ne comportent qu'un texte écrit étaient les plus difficiles à évaluer, car leur efficacité dépend beaucoup des capacités, la formation et l'attitude de l'animateur. Un programme offrant une variété d'éléments est attrayant non seulement pour les élèves, mais aussi pour les adultes en effectuant l'évaluation.

Ce programme fait part de respect envers la population qu'il vise. Le manuel est très complet et l'information donnée en introduction est complète, si quelque peu périmée.

Le programme fait bon usage du «continuum des touchers» et renforce l'importance d'identifier clairement les expériences réelles que vivent les enfants. Les leçons s'enchaînent et les sociodrames établissent un équilibre entre les sentiments négatifs et les sentiments positifs. Les enfants déterminent une variété de conclusions pour chaque scénario, ce qui leur permet d'apporter leur part de créativité.

Le programme identifie les parties du corps, mais les affiches ne représentent, selon le comité, que de grotesques caricatures.

4. *No-Go-Tell. A Child Protection Curriculum for Very Young Disabled Children (1986)* (trad.: Un programme d'enseignement conçu pour apprendre des techniques d'auto-protection aux très jeunes enfants handicapés)

a) Description du programme:

No-Go-Tell fut parmi les premiers programmes mis au point pour les très jeunes enfants présentant un handicap intellectuel. Il se base sur la notion que les enfants qui sont convenablement informés sur l'abus sexuel et chez qui on encourage l'assurance requise pour décourager les agresseurs sont bien moins susceptibles d'être victimisés.

Le programme comporte de nombreux éléments: un guide pour les parents et les éducateurs, des poupées masculines et féminines, un test permettant de vérifier le niveau de compréhension de chaque enfant et 55 tableaux sur lesquels on trouve une illustration d'un côté et des renseignements au verso. Ces tableaux portent sur des concepts clés ayant trait à l'abus sexuel des enfants (types d'attouchement, parties du corps, comment dévoiler un abus sexuel et à qui). Le programme dure normalement de trois à cinq semaines.

Le matériel met l'accent sur:
Les bons contacts physiques, afin d'éviter de provoquer la peur ou l'anxiété chez les enfants. Les contacts physiques sont catégorisés comme étant bons, mauvais, confus et inappropriés sur le plan sexuel. Cette catégorisation permet de différencier les contacts qui causent la douleur de ceux qui bouleversent. L'instructeur peut donc établir un lien entre les contacts confus et les contacts sexuels inappropriés, sans avoir à dépeindre tout contact physique comme étant une mauvaise chose.

b) Évaluation du programme:

Le No-Go-Tell est un autre programme dont l'évaluation s'est faite sur papier, car il ne comporte que le texte écrit et les tableaux. Le concept du programme s'étale sur trois éléments: dire «non», se sauver, parler à quelqu'un. Les membres du comité ont trouvé l'approche plutôt simpliste, mais ont tout de même estimé qu'il convient aux jeunes enfants.

Le programme insiste sur l'importance de dire «non». Les membres du comité se sont demandé ce qu'il adviendrait d'un enfant qui n'a pas dit «non», ou qui ne peut dévoiler l'abus. Cet enfant se sentira-t-il responsable, voire coupable?

Ils s'inquiètent aussi du fait que le programme indique seulement aux enfants de dévoiler l'abus à leurs enseignants ou leurs parents plutôt de leur dire de continuer à en parler et à répéter leur témoignage jusqu'à ce que quelqu'un les croit et les aide. Il ne faut pas limiter le nombre de personnes à qui il est permis de dévoiler un abus sexuel.

Un élément critique de ce programme est le développement des capacités. Le programme indique clairement que l'usage d'illustrations ne suffit pas et qu'il faut renforcer les concepts et les capacités au moyen d'autres techniques, telles que les sociodrames. Le texte décrit les illustrations comme étant plutôt statiques si elles ne sont pas accompagnées de matériel supplémentaire. Les membres du comité ont effectivement indiqué avoir trouvé que les tableaux sont simplistes, mornes et même apeurants (les enfants y ont souvent l'air terrifié).

Même si le programme conseille sans équivoque que son implantation dans une école ne se fasse qu'une fois que les enseignants ont reçu une formation sur l'abus sexuel, avec l'avertissement que sans préparation convenable l'efficacité serait fortement réduite, et même si le guide des éducateurs est très complet, le comité estime que le programme dépend trop des capacités, de l'initiative et de

l'efficacité de l'animateur, et du temps qu'il lui est possible de consacrer à la préparation.

5. ***Sexual Abuse Prevention: Five Safety Rules for Persons Who are Mentally Handicapped (1987)*** (trad.: La prévention de l'abus sexuel: Cinq règles de sécurité pour les personnes qui présentent un handicap intellectuel)

a) Description du programme:

Ce programme comprend un vidéo de 30 minutes et, apparemment, un guide de l'animateur. Malheureusement, le distributeur n'a pu nous faire parvenir d'exemplaires de ce guide (ni même d'aucune partie du guide).

Le vidéo présente cinq dramatisations, chacune portant sur une «règle de sécurité»:

1) ton corps, c'est ton corps
2) reste vêtu en public
3) dit «non»
4) se sauver
5) raconte ce qui s'est passé

Chaque enfant représenté est handicapé sur le plan intellectuel. Les deux premières représentations se passent à la piscine et dans l'autobus scolaire. A la piscine, une fillette tiraille le maillot d'un garçonnet, dans l'autobus, c'est un garçon qui dit à une fille du même âge de se dévêtir. Dans les deux cas, un adulte intervient pour renforcer les deux premières règles.

Dans chacune des trois autres représentations, l'agresseur est un adulte du sexe masculin. Susan dit «non» aux propositions de son oncle, puis décampe dans son fauteuil roulant, se réfugiant dans sa chambre en barrant la porte. Elle téléphone à sa mère; lorsqu'un voisin tente de convaincre Anne d'enlever sa blouse, elle s'enfuit, en répétant «il faut que je m'en aille, il faut que je m'en aille»; lorsque le concierge tente de baisser ses pantalons, Bob s'enfuit et va voir son professeur, en répétant «il faut que je le dise à quelqu'un, il faut que je le dise à quelqu'un.»

b) Évaluation du programme:

En général, les membres du comité ont trouvé que le ton de ce programme était paternaliste et qu'il renforce plusieurs notions stéréotypiques concernant les enfants qui présentent un handicap intellectuel. Les scènes se passaient dans des endroits variés (piscine, autobus, dehors, à la maison, à l'école), mais dans des environnements ségrégés où une personne non handicapée s'occupait des

enfants. La notion des personnes qui présentent un handicap intellectuel ayant continuellement besoin de quelqu'un pour prendre soin d'elles s'en trouve ainsi renforcée, ce qui contribue à leur isolement.

Dans les trois derniers épisodes, les enfants se sauvent en répétant les règles de sécurité: il faut dire «non»; «il faut se sauver»; «il faut en parler à quelqu'un». Les membres du comité ont trouvé qu'il s'agissait d'une représentation inappropriées des enfants qui présentent un handicap intellectuel (semblant vouloir dire que les personnes qui présentent un handicap intellectuel se parle à voix basse) et d'une bien pauvre leçon quant à la prévention (toute l'importance semblait être attachée à l'apprentissage par coeur des règles de sécurité plutôt qu'à la façon dont l'enfant pourrait prendre le contrôle de la situation).

Un seul adulte est identifié comme étant une personne digne de confiance et à laquelle un enfant puisse se confier; il n'y avait aucune mention d'une communauté d'adultes sur qui on pourrait compter. Les représentations ne donnnt aucune information positive sur le corps humain. Pas question non plus de parler en termes de gammes d'attouchements ou de sentiments.

En plus de ces critiques, le comité ne considère pas que la deuxième règle, «Reste vêtu en public» soit vraiment une grande priorité quand il s'agit de prévention.

Le programme comporte tout de même quelques aspects positifs. Les personnages représentent bien la diversité de notre société et les scénarios expriment bien le fait que la plupart des agresseurs sont de sexe masculin.

6. *Sexual Abuse and Self-Protection Developmental Disabilities Project (1979)* (trad.: Projet sur l'abus sexuel et l'auto-protection par rapport aux personnes qui présentent un handicap du développement)

a) Description du programme:

Ce programme, conçu par le Seattle Rape Relief (centre pour les victimes de viol de Seattle) fut parmi les premiers en Amérique du Nord s'adressant spécifiquement aux personnes qui présentent un handicap du développement. Il comporte deux niveaux. Le niveau I s'adresse aux enfants de six à onze ans, le niveau II aux adolescents de 12 à 19 ans et aux adultes qui présentent un handicap intellectuel. Il s'agit à chaque niveau d'une série de films (de 9 à 15 trames de long) sur différents aspects de l'abus sexuel. Un scénario accom-

pagne chaque film. L'animateur doit lire le scénario en faisant tourner le film. En plus des scénarios, le guide de l'animateur comporte l'objectif de la leçon, un élément de planification identifiant l'aptitude que chaque leçon vise à développer, des suggestions quant à des ressources supplémentaires, des activités à faire en classe et des indications permettant de modifier la leçon pour les personnes handicapées visuelles, malentendantes ou qui ont de la difficulté à communiquer. L'objectif est d'accroître graduellement les connaissances de chaque étudiant au sujet de l'exploitation sexuelle et ses aptitudes à s'en protéger.

L'animateur est incité à preparer ses leçons avant d'entreprendre l'enseignement, les parents sont incités à participer à la planification et à assister et participer aux leçons.

b) Évaluation du programme:

Ce programme fut parmi les premiers à déclarer clairement que l'exploitation sexuelle des enfants, adolescents, et adultes qui présentent un handicap physique ou intellectuel constitue un problème sérieux et très répandu. Il maintient aussi que non seulement l'information concernant l'exploitation sexuelle manque-t-elle dans les environnements résidentiels, mais que les programmes d'éducation spéciale montrent également un véritable déficience sur cet aspect.

Le comité reconnaît que ce programme était à la fine pointe au début des années 70 en ce qui concerne son attitude envers la nécessité d'instructions pour la prévention de l'abus, mais il trouve cependant la présentation mal faite, apeurante et même incorrecte. Un membre du comité remarqua que:

> les images et récits dans les films ne correspondent pas aux statistiques que fournit le programme. Le texte indique que seulement 1% des agresseurs sont des inconnus, mais le film et les exercices insistent sur le danger venant des inconnus et des connaissances.

Les huit films que le comité a visionné ne sont qu'un très pâle reflet de la diversité culturelle, ethnique et raciale de notre société. Toutes les victimes et tous les agresseurs sont de race blanche. Les agresseurs masculins étaient tous représentés selon le stéréotype du vilain: aspect méchant, vêtu de noir, barbu, mystérieux et très grand. Les films risquent plus de terrifier que d'informer.

Le contenu était perçu comme étant plutôt restrictif qu'instructif. Les victimes y reçoivent des suggestions très concrètes, mais aussi très restrictives sur ce qu'il faut faire pour éviter les situations dangereuses ou pouvant mener à l'exploitation. On n'y trouve que

très peu de soutien et très peu de respect pour la volonté de choix des adolescents qui présentent un handicap intellectuel.

Une autre objection porte sur le fait qu'alors qu'il est déclaré dans l'introduction au premier niveau combien il est important de décrire des relations et des contacts physiques de nature positive, le programme accentue le négatif et le désagréable. En plus, on ne fournit que très peu de renseignements sur le corps humain et la sexualité.

Un membre du comité remarqua:

> les parents sont invités à observer le programme avec l'enfant. Cela n'est pas bien, car la présence des parents pourrait empêcher l'enfant de dévoiler l'abus si le parent est l'agresseur ou si l'enfant a reçu des menaces s'il le dévoile à ses parents (La menace pourrait être que l'agresseur fera du tort aux membres de la famille si l'enfant le dévoile). Ceci ne fait qu'isoler l'enfant davantage et l'embrouiller.

Les films et les plans de leçons ne sont pas bien intégrés. Les images dans les films sont mal faites. Dans certains cas, il était difficile de deviner ce qui se passait même en ayant le scénario devant soi. A la fin de chaque série, on demande à l'assistance «Est-ce que c'était quelque chose de bien?» Le comité trouva cela très ennuyeux et répétitif d'une façon qui ne contribue pas à l'apprentissage.

Les bouts de film sont un moyen encombrant et difficile à utiliser, bien que le comité admet qu'il permet à l'instructeur de déterminer la vitesse à laquelle il enseigne.

7. *Mon corps, c'est mon corps. Un programme de prévention de l'abus sexuel, destiné aux jeunes enfants et à leurs parents (1986)*

a) Description du programme:

Mon corps, c'est mon corps est un programme de prévention de l'abus sexuel destiné aux enfants âgés de six à douze ans conçu par l'Office national du film du Canada.

Il comporte deux éléments vidéo: une introduction de 28 minutes qui explique les objectifs et la méthodologie aux parents, enseignants et autres intervenants professionnels; trois sections de quinze minutes qui fournissent une définition de l'abus sexuel et apprennent aux enfants comment se protéger.

Cinq livrets accompagnent les vidéos, chaque livret comportant 24 pages. Les parties 1, 2 et 3 sont destinées aux enfants et aux animateurs. Il y a aussi un guide familial et un guide qui s'adresse

aux parents et professionnels.

Le vidéo est disponible sur location pour un montant très raisonable. (Il est également possible de l'acheter). Les livrets sont gratuits, mais ne sont fournis que sur demande.

Pour les enfants, la définition de ce qui constitue un abus sexuel est donnée de cette façon: «lorsque quelqu'un me donne un sentiment désagréable en touchant mes seins, mon vagin ou mes fesses si je suis une fille, ou en touchant mon pénis ou mes fesses si je suis garçon; c'est aussi lorsqu'il me force à toucher ou à regarder ces mêmes parties de son corps».

Le programme met beaucoup l'accent sur l'importance de la capacité de distinguer entre les sentiments «agréables» et les sentiments «désagréables». Les premiers sont définis comme étant ceux que l'enfant ressent lorsqu'il fait l'expérience de quelque chose qu'il aime; les autres, quelque chose qu'il n'aime pas. Le programme mise sur la capacité de l'enfant à identifier et compter sur ses sentiments comme moyen d'accroître sa sécurité.

b) Évaluation du programme:

Les points forts de ce programme sont qu'il affirme fortement le droit des enfants à avoir le contrôle de leur corps, qu'il définit clairement une communauté sur laquelle l'enfant peut compter, que la réalité de l'abus est convenablement représentée (c.-à-d. que la plupart du temps, l'agresseur est très bien connu de l'enfant). Il transmet son message d'une façon claire, sans évasion, explicite, sans effrayer. Les livrets et exercices sont utiles. Le vidéo ne reçut pas autant d'éloges. Les acteurs étaient souvent irritants (figures méchantes, étrange ton de la voix), et si les enfants représentaient un mélange ethnique, les acteurs étaient tous blancs.

La définition de l'abus sexuel simplement en termes de sentiments désagréables ne remplit pas l'engagement du programme de fournir à l'enfant une idée claire de ce qu'est l'abus sexuel, ni de lui fournir un vocabulaire au moyen duquel il pourra parler des parties du corps.

Résumer les choses à des sentiments agréables ou désagréables est trop rigide et ne permet pas de considérer toute une gamme de sentiments ambigus. L'abus n'est pas forcément accompagné de sentiments désagréables. Le programme ne s'adresse pas aux situations qui sont abusives mais produisent des sentiments agréables. Il faudrait aussi que le programme mette plus d'accent sur les contacts physiques positifs.

Finalement, les membres du comité ont soulevé des doutes quant

à la façon dont se fait la commercialisation du programme. D'une part, il véhicule des renseignements importants sur l'abus sexuel. D'autre part, il est essentiel que l'animateur chargé de s'en servir doit savoir ce qu'il fait, sans quoi le programme ne saura être efficace. Lorsque le comité demanda à en faire l'évaluation, il n'y eut aucune mention des livrets qui l'accompagnent. Ils ne furent pas automatiquement envoyés avec le vidéo.

8. *La trousse CARE (Child Abuse Research and Education) (1984)*

a) Description du programme:

La trousse CARE constitue un programme de prévention destiné aux enfants du niveau de la maternelle jusqu'à la troisième année. Les éléments de cette trousse sont: cartons-message, cartons-discussion; une affiche, l'enregistrement d'une chanson, accompagné d'un texte écrit, des marionnettes masculines et féminines, un guide de l'instructeur qui fournit beaucoup de renseignements sur la loi et les procédures à prendre une fois qu'un enfant a dévoilé un cas d'abus sexuel, un manuel de formation et d'implantation qui fournit des renseignements sur la meilleure façon de faire la démonstration du programme ou de sensibiliser le public. La trousse est disponible pour quiconque désire l'acheter.

Il comporte trois parties, chacune accompagnée de quatre cartons-message où figurent des messages différents, mais reliés. La partie 1 apprend à l'enfant que chaque personne a un corps et des sentiments et qu'elle en est responsable. La deuxième partie aborde la question de l'abus sexuel avec une discussion sur les touchers. Les enfants apprennent comment survient l'abus, qui l'agresseur pourrait être, comment reconnaître les situations qui peuvent être dangereuses et que faire pour prévenir l'abus sexuel. La troisième partie s'adresse à l'auto-protection et à la façon dont il faut s'y prendre pour dévoiler l'abus.

On conseille aux animateurs de planifier des activités quotidiennes, les leçons devant durer de quinze à vingt minutes. Administré de cette façon, le programme devrait se compléter en une période pouvant varier de trois à six semaines.

Le guide de planification offre l'explication suivante des valeurs sur lesquelles se fonde l'approche utilisée:

> L'éducation s'avère la méthode la plus efficace, des études ayant montré que l'enfant bien informé en matière d'abus sexuel sera moins apte à en devenir victime qu'un enfant qui en ignore l'existence.

Pour que la prévention par le canal de l'éducation se fasse efficacement, l'instruction en matière d'abus sexuel devra faire partie intégrante du programme d'entrainement à la sécurité individuelle. Elle devra s'intégrer de façon systématique dans les programmes scolaires existants.

b) Évaluation du programme:

Le programme CARE comporte une vaste gamme d'éléments. Les membres du comité n'ont pus tirer un consensus quant à leur impression: certains se sont dits impressionnés de cette grande quantité, d'autres trouvaient le programme excessivement lourd et compliqué.

Le concept d'un «continuum des touchers» est convenablement et clairement représenté et le message du programme concernant l'abus sexuel est communiqué franchement, sans ambiguité. Les dessins en couleurs et les personnages intéresseront les enfants, mais les cartons-discussion en noir et blanc risquent d'être plutôt ennuyants.

Le programme CARE comporte des aspects positifs: gamme variée de techniques d'instruction, engagement à encourager la participation de la communauté, guide de formation des animateurs et de planification des leçons.

C'est pourtant le guide de l'instructeur qui comporte, selon les membres du comité son principal point faible. D'une part, l'étendue des renseignements fournis par le guide est perçue comme étant une chose positive, mais d'autre part, elle cause de l'inquiétude: la trousse étant disponible à peu importe qui veut se la procurer, on doit se poser des questions quant à l'aspect «contrôle de la qualité». Le guide de planification des leçons et le manuel de formation et d'implantation constituent en effet des moyens pour l'animateur d'assurer sa propre formation. Il en est de même pour les cartons-discussion. Le niveau d'assimilation de l'information par l'animateur dépend donc entièrement de son niveau d'engagement, son talent et son expérience. De plus, ce qui est vrai pour l'assimilation l'est aussi pour la présentation aux enfants.

Le programme se vend facilement et pourrait finir par être largement distribué, mais il n'y a pourtant pas moyen d'en contrôler la qualité. L'impact qu'il peut avoir est donc difficile à déterminer, puisqu'il dépend à tel point de la qualité de l'instruction. Les concepteurs du programme prônent l'importance d'inclure dans une approche systématique à l'apprentissage, l'instruction sur ce qu'est l'abus sexuel, et de l'intégrer au programme scolaire global. Or, l'administration du programme CARE ne semble pas elle-même être

effectuée d'une manière particulièrement systématique.

9. ***The Child Abuse Prevention Kit (1984)*** (trad.: Trousse de prévention de l'abus des enfants)

a) Description du programme:

Il s'agit d'un programme élaboré par le comité spécial du Toronto métropolitain sur les enfants maltraités pour accompagner la pièce de théâtre «Journey from A.M.U.». Celle-ci représente en 55 minutes les aventures d'une fillette de la planète A.M.U. qui fait un séjour sur la Terre pour essayer de comprendre ce qu'est le contact physique, chose que les habitants de sa planète ont perdu. La pièce est une initiation aux éléments qui permettent d'assurer la sécurité de la personne, et la trousse renforce ces concepts, les examinant plus en profondeur et démontrant leur mise en pratique.

Le titre de la pièce signifie «voyage de la planète A.M.U.(all mixed up: toute embrouillée)». La trousse comporte 27 affiches groupées en quatre volets thématiques (les contacts physiques, comment se défendre, trouver de l'aide, autres questions de sécurité personnelle), un manuel très complet pour l'instructeur, quatre marionnettes (le personnage principal, un autre enfant, un homme et une femme), deux affiches pour le jeu, deux grandes affiches où figurent les messages «Mon corps, c'est mon corps» et «Fait confiance à tes sentiments», un enregistrement des quatre chansons de la pièce, un livre expliquant comment parler de la sexualité à des enfants (*No More Secrets*) de Caren Adams et Jennifer Fay.

Ce programme utilise le concept américain de la séquence d'attouchement afin de permettre aux élèves d'examiner les différentes formes de contact physique, depuis ceux qui sont chaleureux et positifs, en passant par ceux qui sont ambigus, pour arriver aux gestes abusifs. Cette trame permet aux enfants de déterminer les différentes sortes de contacts physiques. Elle leur démontre aussi qu'ils ont le droit de dévoiler tout geste qu'ils ont subi qui les embrouille ou les dérange.

Le programme insiste sur l'importance de la participation directe des intervenants professionnels, des parents, et de la communauté en général pour sa réussite éventuelle. Parmi les programmes évalués, il est le seul à se donner comme objectif la collaboration avec toutes les autres initiatives entreprises dans le domaine de l'abus sexuel (juridiques, interventions sociales, policières, médicales).

Le comité spécial sur les enfants maltraités établit un lien contractuel avec chaque organisme ou individu désirant se procurer le programme afin de voir à ce que chaque élément soit mis en

oeuvre. Il espère de cette façon assurer un certain contrôle de la qualité de l'utilisation.

b) Évaluation du programme:

Le Child Abuse Prevention Kit reçut l'évaluation la plus positive de la part du comité, surtout par son traitement sensible mais détaillé du sujet. La présentation est attrayante, les concepts clairs mais n'effrayent pas, le ton est respectueux, sans paternalisme et la structure du programme permet un appronfondissement plus formel de la part des instructeurs et parents. Il faut mentionner que nous avons pu acquérir une meilleure compréhension de ce programme que des autres parce que sa coordinatrice faisait partie de notre comité d'évaluation.

Les questions de l'autonomie personnelle, de langage/concepts et de l'équilibre entre les contacts physiques positifs et négatifs reçoivent un traitement particulièrement adéquat. Un membre du comité remarqua:

> En utilisant les différentes stuations qui surviennent au cours de la pièce ainsi que les cartes servant au psychodrame, on parvient à montrer à l'enfant tous les types d'exploitation possibles, non seulement à domicile, mais aussi à l'école et dans la communauté!

Un autre membre du comité indiqua:

> Le programme ne se concerne pas seulement des diverses sortes d'exploitation sexuelle que l'on peut retrouver, mais s'adresse également aux questions de sécurité personnelle. Les enfants apprennent à se tirer d'une grande gamme de situations difficiles.

Même si la pièce est quelque peu limitée par le nombre restreint de personnages, elle représente une variété de types de familles et de situation. On y retrouve des familles régulières et des familles monoparentales. Parmi les personnages sont une mère qui travaille, un père chef de famille monoparentale et un enfant qui doit passer un certain temps seul à la maison lorsqu'il rentre de l'école. Le comité spécial s'engage à choisir des acteurs de différentes origines.

Notre comité d'évaluation accorda une très bonne note à ce programme quant sa représentation des divers types de contacts physiques et surtout à la manière dont il aborde les contacts positifs, négatifs et ambigus. La pièce représente des personneages qui doivent affronter ce genre de question. Le programme ne prétend pas trouver des réponses faciles, mais réussit à faire en sorte que les enfants se sentent bien.

Selon ce qu'en dit un membre du comité:

si le programme n'examine pas en détail la sexualité, il explique clairement les diverses parties du corps. Ce qui est encore plus important, il examine comment prendre soin de son corps. La transmission d'une image positive du corps est bien plus important pour les enfants de cet âge que l'exploration de la question sexuelle, question qui risque de les embrouiller.

Un autre membre du comité indique que:

ce programme me donne une bonne impression. Il faudrait l'adapter pour s'en servir avec des personnes présentant un handicap intellectuel. Il conviendrait tel quel à une classe intégrée, moyennant une instruction supplémentaire ou une répétition; La pièce devrait certainement être raccourcie pour présentation à une classe ségrégée, et certains jeux et psychodrames simplifiés.

V. BILAN DES RÉSULTATS: LES TENDANCES GÉNÉRALES QUI RESSORTENT DES DIVERS PROGRAMMES

Les évaluations de chaque programme fournissent une indication des points forts, points faibles, qualités et lacunes des neuf programmes de prévention de la victimisation sexuelle. Certaines tendances générales communes à tous les programmes ressortent des évaluations.

Tendances générales

Plusieurs programmes furent décevants, car ils renforçaient les stéréotypes plutôt que de les questionner, et ce autant les stéréotypes sexuels que ceux ayant trait au handicap. Par exemple, le programme Circle II souligne la convention voulant que les garçons ne jouent pas avec des poupées. D'autres programmes représentent les personnes handicapées comme devant être sous le contrôle des personnes normales. Ce renforcement des stéréotypes est important, mais il y en a un bien plus fondamental et troublant: le fait qu'aucun des programmes traite de l'importance des stéréotypes en tant que cause du problème de la victimisation sexuelle.

Les images utilisées dans certains programmes ne représentent pas un équilibre convenable entre contacts positifs et négatifs. Les films utilisés dans le programme de Seattle sont particulièrement effrayants. Des jeunes femmes y sont représentées dans des situations dangereuses, paralysées ou presque dans leur incapacité de penser ou d'agir. Pas question de les représenter ayant une certaine autonomie, et certes pas en mesure de résister à l'agresseur, l'atmosphère qui prévaut en est une de danger constant et de vulnérabilité. Les images dont se servent les autres programmes ne sont pas aussi extrêmes, mais ils ne trouvent pas l'équilibre entre la représentation de situation malsaines et celle de liens interpersonnels positifs, ou du moins qui ne sont pas malsains.

Malgré le fait que les statistiques démontrent clairement que l'agresseur typique n'est pas inconnu de sa victime, plusieurs programmes mettent l'accent sur l'importance d'éviter les inconnus. Le programme de Seattle, notamment indique bien dans la documentation écrite que les inconnus ne représentent que 1% des agresseurs d'enfants qui présentent un handicap intellectuel, mais les films qui accompagnent ces textes semblent ne prêter attention qu'aux dangers que peuvent poser les inconnus, surtout des inconnus qui se cachent dans les endroits sombres et les allées, ou qui

tentent de faire monter les adolescentes dans leurs voitures, et des inconnus qui grimpent dans les fenêtres des gens. Cet effet de peur se retrouve aussi dans la présentation du programme Circles II, dont l'effet est de rendre les enfants méfiants de tous les membres de la communauté. Parlant des personnes avec qui on entretient des relations dans le cercle extérieur, donc le moins proche, on leur dit de n'avoir aucun contact physique avec un inconnu. Quand il s'agit de leurs parents ou leurs amis, on leur dit qu'il est approprié de les étreindre, sans qualifications. Or, ce faisant, le programme accorde le minimum d'attention aux situations où l'agresseur serait une personne connue de l'enfant, qui représentent la vaste majorité des cas, pour se concentrer sur les situations qui ne mènent que rarement à la victimisation sexuelle.[7] D'ailleurs, les programmes qui tentent de catégoriser de façon rigide, et donc irréaliste, les diverses formes de liens interpersonnels courent le risque d'obscurcir la question.

Deux importantes exceptions à cette tendance sont le Child Abuse Prevention Kit du comité spécial du Toronto métropolitain sur les enfants maltraités et le programme Sexual Abuse Prevention: Five Safety Rules for Persons Who Are Mentally Handicapped. Le premier représente clairement le fait que dans la plupart des cas, l'agresseur est une personne que l'enfant connait. Dans la pièce, un oncle étreint sa nièce d'une manière gênante, et un garçon est très agressif envers ses camarades de classe. Dans les scénarios de l'autre programme, l'agresseur est clairement masculin et connu de sa victime.

L'évaluation que nous avons effectuée considérait non seulement si les programmes s'accordaient aux vérités de l'exploitation sexuelle, mais aussi la façon dont étaient représentées les personnes qui présentent un handicap intellectuel. Le comité recherchait aussi un certain équilibre entre une représentation «factuelle» de la vie des personnes handicapées et une approche plus «visionnaire» visant à neutraliser les stéréotypes conventionnels qui contribuent à la vulnérabilité des personnes handicapées. Si l'approche factuelle signifie qu'il faut dépeindre les personnes la plupart du temps comme étant ségrégées de la population générale, sous le contrôle d'autres personnes et par conséquent, plus vulnérables, il vaut mieux user un peu de vision et représenter les personnes handicapées en tant qu'individus actifs dans des environnements intégrés, et donc moins vulnérables, même si cela signifie qu'il faut dévier un peu de la stricte norme.

Sur ce point, le projet Woodrow et le programme Sexual Abuse Prevention: Five Safety Rules for Persons Who Are Mentally

Handicapped ont tous les deux reçus une approbation mitigée. Les deux représentent des enfants handicapés prenant part à une gamme d'activités dans une variété d'endroits, et les représentations sont réalistes, puisqu'elles reflètent la tendence croissante d'augmenter la participation des personnes handicapées à une variété d'activités. Malheureusement, les enfants sont continuellement représentés dans des environnement ségrégés, ce qui n'affaiblit pas le stéréotype qui rend ces personnes si vulnérables. Circle II fait la même chcse. Il démontre à merveille l'étroitesse de la vie des personnes qui présentent un handicap intellectuel, mais cela n'est qu'accidentel, et le programme ne fait rien pour promouvoir le droit des personnes handicapées sur le plan intellectuel à vivre dans la communauté et y participer.

Le comité évaluateur espérait aussi trouver des exemples de méthodes plus ou moins complexes de présenter ce type de renseignements à des individus d'âge et de développement intellectuel variés. Certains des programmes visent certains groupes en particulier et réussissent assez bien, mais à l'intérieur de chaque catégorie, l'approche reste homogène, comme si la même approche convenait à tous. Donc, le contenu, et la présentation utilisée dans le programme Circles II conviendra à certains adolescents, mais pas à d'autres, à cause de la nature abstraite, ambigue et difficile à retenir du concept de la représentation des contacts physiques par des cercles concentriques. On pourrait formuler les mêmes critiques du programme Mon corps, c'est mon corps, mais étant donné qu'il s'agit d'un programme général, il est évident que son accessibilité serait encore plus limitée.

D'autres programmes, comme celui de Seattle et le projet Woodrow, sont plus perfectionnés et plus efficaces. Toutefois, ces programmes ne visent malheureusement pas les personnes qui présentent les niveaux plus profond de handicap intellectuel et qui sont d'ailleurs probablement les plus vulnérables à la victimisation. Un programme conçu pour ces personnes pourrait utiliser l'approche du programme No-Go-Tell pour très jeunes enfants handicapés. Il serait alors évidemment nécessaire de modifier les images du programme en fonction du groupe visé.

Certains des programmes sont plus aptes à apprendre aux participants le langage qui leur permettra de discuter clairement et correctement de l'abus sexuel. Le projet Woodrow, par exemple, qui vise des adultes présentant un handicap intellectuel comporte des leçons sur la connaissance de soi et l'identification des parties du corps dans ces deux premiers modules (il y en a huit). Le but de ces deux modules n'est pas de remplacer l'éducation sexuelle, mais de

fournir aux participants des techniques de prévention et de protection personnelle. Il est expliqué:

> Pour les buts de ce programme, les parties génitales sont les suivantes: les seins et le vagin pour les femmes, le pénis pour les hommes, les fesses pour les deux sexes. Les termes «anus» et «vulve» sont enseignés aux participants plus avancés.

Une lacune sérieuse présente dans chaque programme est leur impossibilité d'accomoder les besoins de personnes profondément handicapées sur le plan intellectuel ainsi que sur celui de la communication et de la langue. No-Go-Tell semble être une exception importante, mais il ne vise que les très jeunes enfants handicapés.

La qualité technique des programmes et de leurs éléments a un impact sur leur capacité d'attirer et conserver l'attention des participants. L'expérience du comité démontre que le matériel de couleur est bien plus intéressant que le matériel en noir et blanc et offre plus de possibilités. Les illustrations en noir et blanc semblent fades et statiques. Les programmes qui comportent des éléments audiovisuels captent l'intérêt beaucoup plus efficacement que ceux qui ne comportent que des textes.

Il y a une grande variation entre les programmes quant à la communication de la vaste gamme de contacts physiques possibles. Le programme de l'ONF, Mon corps, c'est mon corps, ne prête pas suffisament d'attention aux contacts ou attouchements qui sont équivoques et portent à confusion, passant ainsi sous silence toute une portion des sentiments réels dont les enfants font l'expérience. Le programme Circles II et celui des cinq règles de sécurité ne représentent presque pas du tout de contacts physiques positifs. Il semblerait qu'en essayant d'être concrets, les programmes perdent de vue la réalité des contacts physiques et des sentiments positifs qu'ils peuvent exprimer.

Chacun des neuf programmes évalués s'accorde aux principes de base de l'autonomie de l'enfant. Le principe n'en ressort pourtant pas toujours de la même façon. Le programme Circles II semble vouloir plutôt contrôler les expériences des enfants que leur fournir les moyens de prendre leurs propres décisions. Les illustrations du No-Go-Tell et les images des films du programme de Seattle sont trop effrayantes. Les membres du comité ont estimé que ces images sont si terrifiantes que l'enfant resterait paralysé de peur, incapable d'aller chercher de l'aide.

Plusieurs programmes tentent de préparer les personnes à prendre leurs propres décisions en leur enseignant à dire «non», à se sauver et à dévoiler l'agression. Le problème est qu'il existe un danger réel à faire porter par l'enfant toute la responsabilité de sa

sécurité personnelle. Une liste de règles à apprendre par coeur risque d'être trop simpliste, et peut faire en sorte qu'ils se sentent coupables. De plus, si la règle voulant que les enfant dévoilent l'abus sexuel, trop souvent on oublie de leur expliquer ou, comment et à qui s'adresser, et quoi faire si on ne les croit pas. Si l'on apprend toute une série de règles aux enfants, et qu'ils se font agresser alors qu'ils ont enfreint une de ces règles, comment leur prouver qu'ils ne sont pas responsables de l'agression. Woodrow, Circles II, No-Go-Tell et le programme des cinq règles de sécurité chargent tous l'enfant de la responsabilité de dire «non». Ils finissent par enfreindre l'autonomie de l'individu. Le projet Woodrow, par exemple, enjoint l'enfant à aller raconter l'agression à une personne en qui il a confiance, mais il ommet de l'encourager, si les adultes ne croient pas ce qu'il raconte, à continuer à le raconter jusqu'à ce que quelqu'un l'écoute.

Le comité cherchait aussi des indications que les programmes en question reconnaissent les facteurs sociaux et systémiques qui rendent les personnes présentant un handicap intellectuel doublement vulnérables à la victimisation sexuelle. Prennent-ils en considération, par exemple, le cas d'un enfant handicapé sur le plan intellectuel victime d'une agression dans une résidence ou le contrôle des personnes handicapées est très rigide et ne lui permet pas de dire «non», de s'évader ni de dévoiler l'agression à une autre personne. Aucun des programmes qui visent les groupes d'enfants ou d'adolescents présentant un handicap intellectuel s'adresse à cette question.

En général, les programmes semblent concorder avec le principe selon lequel la prévention est une chose qui doit concerner toute la communauté. Le Child Abuse Prevention Kit et le projet Woodrow soulignent tous deux l'importance de l'engagement des intervenants professionnels, des parents et de la communauté en général. Pourtant, ces programmes ne fournissent pas de documentation conçue en fonction des points de vue divergeants des parents, des enseignants, la police, les responsables de l'hôtel, les travailleurs sociaux et les autres personnes qui fournissent l'aide directe. D'autres problèmes surviennent au niveau de la mise en pratique. Plusieurs programmes comportent des directives devant montrer aux animateurs comment en faire la mise sur pied. Ces renseignements sont clairement nécessaires, pourtant le risque est alors que l'on s'imagine que ces instructions doivent être données par un intervenant professionnel dévoué, selon sa propre initiative, chacun responsable de sa propre formation. Il est évident que tout dépend alors de la capacité de chaque animateur, de son attitude et de la

possibilité pour lui de se préparer à l'avance. Les enseignants se plaignent souvent d'être surchargés, et l'implantation d'un programme de prévention de l'abus sexuel risque d'être perçue comme une chose de plus jetée sur le tas. L'implantation flottera tout doucement vers le bas de l'échelle des priorités. Le problème n'est pas autant l'attitude du personnel, ni les ressources du programme, que le contexte systémique de l'implantation. Parce que l'enseignement des techniques de sécurité personnelle est trop important pour s'en remettre au hasard de l'initiative personnelle de certains individus, les évaluateurs cherchaient des techniques qui permettraient de situer la démarche préventive au sein d'un système administratif plus large. Un seul des programmes considérés, le Child Abuse Prevention Kit, situe l'instruction dans un cadre plus large, insistant sur la nécessité de voir à la formation des animateurs par un instructeur envoyé par les administrateurs du programme.[8]

Finalement, plusieurs membres du comité évaluateur furent de l'opinion que les programmes généraux étaient de loin plus attirants, complets et attrayants que les autres. Par contre, ces programmes présentent des questions quant à leur accessibilité pour les personnes qui présentent un handicap intellectuel.

Renvois

[7] «Il est particulièrement important que les parents révèlent à leurs enfants la possibilité que l'agresseur soit un adulte connu, car nous savons qu'il est rare qu'un enfant agressé par un adulte connu de leurs parents dévoile l'abus à ses parents.»(Stewart,iii) [traduction]

[8] La séance de formation comporte: (a) un aperçu de la question des enfants maltraités, particulièrement en ce qui concerne l'abus sexuel; (b) un examen des supports communautaires; (c) un examen de démarches à prendre pour rapporter l'agression; (d) un atelier de formation dans l'utilisation de la trousse; et (e) une discussion de questions communes. Cette séance pourrait servir d'exemple pour d'autres programmes de prévention, et pourrait aussi être adaptée pour assurer la formation des corps policiers, de travailleurs sociaux, de pourvoyeurs de services directs et d'autres intervenants professionnels.

VI. RECOMMANDATIONS DE L'INSTITUT G. ALLAN ROEHER CONCERNANT LES PROGRAMMES DE PRÉVENTION DE L'ABUS SEXUEL, OCTOBRE 1989

Aucun des neuf programmes évalués convient sans équivoque à être utilisé avec des enfants qui présentent un handicap intellectuel. Telle fut la conclusion du comité évaluateur. Il ne lui a pas non plus été possible d'arrêter son choix sur un programme en particulier en vue de l'adapter. Le comité a pu cependant dresser une liste d'éléments qu'il serait essentiel de considérer dans tout effort de mettre sur pied un programme de prévention pour ce groupe cible.

Voici donc les conclusions/recommandations issues de ce travail d'évaluation:

- Il y a grand besoin de programmes de prévention qui s'attaquent aux causes fondamentales de l'abus: un système de valeurs qui permet au plus fort d'abuser du plus faible, la dévalorisation des femmes et des enfants, les stéréotypes sexuels. Les programmes doivent mettre au défi les attitudes sociétales qui façonnent la perception des personnes qui présentent un handicap intellectuel.
- Les programmes doivent montrer la possibilité pour toute personne de prendre des décisions de façon autonome. Ils doivent également favoriser l'extension, et non pas le rétrécissement de la gamme de choix et options qui s'ouvrent aux personnes qui présentent un handicap intellectuel (y compris les enfants).
- Les programmes doivent illustrer la réalité statistique de l'abus sexuel, autant dans la documentation adressée aux animateurs que dans les renseignements donnés aux enfants. Il faut mentionner que les personnes de sexe féminin courent un risque de beaucoup supérieur aux personnes de sexe masculin; que l'agresseur (un homme, dans 94% des cas) est, la plupart du temps, connu de la victime. Il faut souligner l'importance d'éviter les situations où il pourrait y avoir abus de la part de personnes connues de la personnes qui présente un handicap intellectuel.
- L'enfant handicapé est de beaucoup plus vulnérable que d'autres enfants aux abus de la part de personnes auxquelles il fait confiance, dépendant comme il le doit de services spéciaux de leur part. Les livrets-guides et le plan du programme devrait tenir compte de cela.
- Il faut que les programmes démontrent bien dans toute leur documentation que les enfants qui présentent un handicap intellectuel doivent bénéficier d'un environnement intégré, et que cela n'a rien d'exeptionnel. Lorsqu'il s'agit de dépeindre la vie

en institution, cela devrait être fait de façon véridique, sans en outrepasser les aspects troublants.

- Il y a grand besoin d'un programme global ou d'une série de programmes complémentaires qui utilisent des systèmes symboliques, des concepts et des images visuelles accessibles à des personnes dont les capacités de communication se situent à différents niveaux. L'éducatrice Carol A. Plummer suggère les éléments suivants d'un système de principes généraux:
  - Les concepts doivent être simples. N'oubliez pas de tenir compte de la longueur du temps d'attention des élèves et des variations dans leur capacité.
  - Les renseignements que l'on enseigne doit correspondre aux capacités des élèves.
  - La répétition renforce l'apprentissage
  - Accentuez le concret, non pas l'abstrait
  - Faites usage du mouvement, et du caractère actif des enfants.
  - Faites accroître les capacités au moyen de psychodrames (jeux de simulation).
- Il y a grand besoin de programmes qui permettent la provision d'une démarche préventive à des personnes de différentes capacités et d'âges différents. Ce type de programme ne doit donc pas être rigide. Les principes qui régissent son implantation doivent permettre un certain degré de souplesse. Ils devraient aussi suggérer des stratégies de formation pour les animateurs qui devront se servir du programme avec des personnes de niveaux variés.
- Les programmes doivent explorer une gamme de touchers positifs, négatifs et équivoques, mais éviter de les traiter d'une façon simpliste: simplement «bon» ou «mauvais».
- Il y a grand besoin de programmes qui parlent des vrais sentiments, peurs et expériences des personnes qui présentent un handicap. Il ne faut pas représenter la vie de ces personnes comme étant sans changement, statique. Il ne faut pas représenter les personnes qui présentent un handicap intellectuel comme si elles étaient toutes pareilles. Les programmes devraient plutôt démontrer qu'il s'agit bien de personnes aussi différentes les unes des autres que tout autre groupe.
- Un nombre insuffisant de programmes prône le droit des personnes qui présentent un handicap intellectuel (y compris les enfants) a avoir un plus grand contrôle de leur vie. Par exemple, un programme qui fournit à ces personnes des renseignements exacts au sujet de leur corps et de leur sexualité, les aiderait à prendre leurs propres décisions.

- Il faut que les programmes expliquent aux enfants comment s'y prendre lorsque les adultes ne les croient pas. Par exemple, les programmes pourraient encourager les enfants à dévoiler leurs expériences à d'autres adultes, et ainsi de suite, jusqu'à ce que quelqu'un accepte la vérité de ce qu'ils racontent.
- Il y a un besoin critique de programmes qui reconnaissent la difficulté pour l'enfant de dire «non», de se sauver et d'aller dire ce qui s'est passé, surtout si l'enfant présente un handicap intellectuel. Les programmes devraient également conscientiser la communauté quant à la tendance générale qui consiste à ne pas croire une fille/femme qui dévoile un abus sexuel. Une conséquence de cette tendance est que souvent, l'abus continue même apès le dévoilement.
- L'auto-protection est un concept d'importance primordiale. Il faut développer des lignes directrices qui permettront de faire de l'apprentissage des techniques d'auto-protection quelque chose d'aussi normal que l'apprentissage des règlements de la circulation.
- Il faudrait aussi des programmes qui atteignent la communauté toute entière, afin que différentes personnes, enseignants, parents, pourvoyeurs de services et professionnels soient plus conscients des actions qui permettent de prévenir l'abus. De tels programmes devraient être intégrés aux programmes de formation des enseignants, les policiers, les travailleurs sociaux, le personnel de soins individuels, et ainsi de suite.
- Il ne faut pas faire porter par l'enfant toute la responsabilité de la prévention de l'abus sexuel. Des programmes doivent être mis sur pied pour apprendre aux parents, enseignants, tout autre intervenant, à déceler les signes d'abus sexuel. De tels programmes permettront à ces personnes d'en savoir plus sur cette question, de pouvoir en discuter avec l'enfant, de savoir croire l'enfant lorsqu'il dévoile un abus sexuel, et de savoir où trouver de l'aide.
- Le programme ne devrait pas êtrre isolé, mais devrait s'intégrer à tous les aspects de la vie de l'enfant. Un programme efficace doit pouvoir compter sur la collaboration de tous, car une seule agence ne peut réellement en être chargée. Il faut donc coordonner les activités de tous les intervenants.
- Les programmes doivent fournir aux animateurs une formation appropriée, et suffisante. Ils doivent avoir le temps de se sentir confiants. Il faut qu'ils puissent: (1) comprendre les concepts fondamentaux de la question de l'abus sexuel des enfants; (2) déceler les signes et symptomes de l'abus afin de savoir quand

intervenir; (3) demander des questions à l'enfant au sujet de son expérience, mais sans le brusquer; (4) bien réagir au dévoilement d'un abus sexuel; (5) savoir à qui envoyer l'enfant, si requis; (6) former d'autres animateurs. Les animateurs devraient pouvoir se servir de la documentation sur la prévention (Finkelhor et Aranji, 1983, cités dans Senn, 1988, p.45).

- Comme nous prônons l'intégration des personnes qui présentent un handicap intellectuel, il faut établir des programmes qui aid eront les agences déjà sur place à fournir des services vraiment intégrés aux personnes handicapées et non-handicapées.
- Lorsqu'il s'agit d'utiliser un programme général, il faut certains éléments spéciaux, par exemple ralentir le flot d'information, agencer l'information en plus petites parcelles, renforcer l'apprentissage au moyen de techniques particulières adaptées au niveau de chaque personne. La documentation peut avoir à être modifiée, et il faudra peut-être accomoder plus d'un type de handicap. La nécessité d'apporter ces modifications soulève toute la question de l'utilisation de programmes généralisés.
- Il y a un besoin urgent de combler le vide de programmes destinés spécifiquement à répondre aux besoins des personnes qui présentent un handicap très profond.

RÉFÉRENCES

Anderson, Cordelia. 1983. *Child Sexual Abuse Prevention: How to Take the First Steps*. Illusion Theater.

Cole, Sandra S. 1984. «Facing the Challenges of Sexual Abuse in Persons with Disabilities.» La revue Sexuality and Disability, Volume 7, numéros 3 et 4, automne/hiver, p.77-87.

Crossmaker, Maureen. 1986. *Empowerment: A Systems Approach to Preventing Assaults Against People with Mental Retardation and/or Developmental Disabilities*. Columbus, Ohio: The National Assault Prevention Center.

Hard, Suzanne. 1986. «Sexual Abuse of the Developmentally Disabled: A case Study.» (Document présenté au congrès national des directeurs généraux des associations américaines (ARC), à Omaha, Nebraska).

Plummer, Carol A. 1984. *Preventing Sexual Abuse. Activities and for Those Working with Children and Adolescents*. Holmes Beach, Florida: Learning Publications, Inc.

Senn, Charlene Y. 1988. *L'exploitation sexuelle et les personnes qui présentent une déficience intellectuelle*. Toronto: L'Institut G. Allan Roeher.

Stewart, Catherine. 1986. «Child Sexual Abuse. Resource Materials for Preventative Education.» The Metropolitan Toronto Special Committee on Child Abuse.

Ticoll, Miriam, 1989. «Sexual Assault of Adults with Developmental Handicaps: Overview.» (Document présenté à l'hôpital Women's College Hospital, janvier, 1989).

ANNEXE
FORMULAIRE D'ÉVALUATION: PROJET SUR LA PRÉVENTION DE L'ABUS SEXUEL

L'INSTITUT G. ALLAN ROEHER

Ce formulaire comporte sept champs: acquisition d'autonomie personnelle, isolement, exactitude, équilibre entre messages positifs et négatifs, langage et concepts, valeurs, vue d'ensemble.

N'oubliez pas de donner autant de renseignements que possible, et de ne pas vous sentir limité par les questions. Veuillez ajouter toute remarque qui vous semble importante.

ACQUISITION D'AUTONOMIE PERSONNELLE

> Lorsqu'on parle d'affirmation de soi on veut généralement parler du processus par lequel l'individu acquiert des connaissances et des techniques, développe un réseau social sur lequel il peut compter, intensifie son amour-propre et augmente le degré de contrôle qu'il peut avoir sur sa propre vie. (Crossmaker)

1. Ce programme soutient-il l'idée que:

   a) Personne a le droit de toucher le corps d'un autre sans sa permission. (Indiquer en cerclant le oui ou le non)

   Oui Non

   b) Chacun a le droit de refuser de se laisser toucher.

   Oui Non

   c) Il faut avoir confiance en ce que l'on ressent.

   Oui Non

2. Ce programme identifie-t-il:

   a) Un réseau de soutien pour la victime.

   Oui Non

b) Ce que la victime peut faire.

Oui Non

c) Les membres de la communauté à qui la victime peut se confier.

Oui Non

d) Remarques:

3. L'acquisition de connaissances et de techniques augmente l'affirmation de soi. Ce programme devrait avoir pour effet de rendre les gens plus autonomes, pas moins; plus en sécurité, pas moins.

   Veuillez indiquer combien cela est vrai pour ce qui est de ce programme:

   Pas du tout Très peu Assez vrai Vrai Très vrai

   Remarques:

4. Il existe une inégalité fondamentale dans les relations de pouvoir entre l'agresseur et la victime.

   Veuillez indiquer combien ce programme parvient à en tenir compte:

   Pas du tout Très peu Assez Bien Très bien

   Remarques:

5. **Ce programme respecte-t-il et soutient-il la capacité de prise de décision des personnes qui présentent un handicap du développement?**

   Pas du tout Très peu Assez Bien Très bien

   Remarques:

6. **Il y a différentes formes d'abus: harcèlement, paroles humiliantes, menaces de violence et d'agression sexuelle. Ce programme fournit-il aux personnes handicapées des connaissances et techniques qu'elles pourront adapter à différentes situations susceptibles de survenir?**

   Pas du tout Très peu Assez bien Bien Très bien

   Remarques:

7. **Autres remarques concernant l'acquisition d'autonomie personnelle:**

ISOLEMENT

L'isolement, le manque d'information, le manque de pouvoir et le sentiment de dépendance sont des facteurs sociaux qui causent la vulnérabilité. Pour diminuer cette vulnérabilité, il faut briser l'isolement en informant les personnes handicapées. (Crossmaker)

8. **Veuillez indiquer à quel point vous pensez que le programme se base dans la communauté, combien il prône l'engagement des membres de la communauté dans la démarche préventive. (l'engagement des parents, enseignants, institutions, voisins)**

   Pas du tout Très peu Assez Beaucoup

   Remarques:

9. **Combien ce programme parvient-il à intégrer les personnes handicapées à la communauté générale?**

   Pas du tout Très peu Assez Beaucoup

   Remarques:

10. **Autres remarques sur l'isolement:**

EXACTITUDE

Le plus souvent, la personne handicapée est victime d'abus d'une personne en qui elle avait confiance, comme un membre de sa famille, ou un pourvoyeur de services. (Crossmaker)

11. **80% des enfants (99% des personnes qui présentent un handicap intellectuel) victimes d'abus connaissent leur agresseur.**

    Ce programme s'adresse-t-il à cela?

    Pas du tout Très peu Assez bein Bein Très bein

    Remarques:

12. **La plupart des agresseurs sont des hommes.**

    Ce programme démontre-t-il ce fait?

    Pas du tout Très peu Assez bein Bein Très bein

    Remarques:

13. **Le programme démontre-t-il bien les émotions de la victime?**

    Pas du tout Très peu Assez bein Bein Très bein

    Remarques:

14. **Le programme représente-t-il la diversité de situations familiales que l'on peut rencontrer?**

    Pas du tout Très peu Assez Bein Très bein

    Remarques:

15. **Le programme représente-t-il la diversité de logements et de milieux de travail où l'on peut rencontrer des personnes qui présentent un handicap intellectuel? (maison, école, atelier, terrain de jeu, institution)**

    Pas du tout Très peu Assez Bein Très bein

    Remarques:

16. **Le programme représentent-t-il bien la vie des personnes qui présentent un handicap intellectuel?**

    Pas du tout Très peu Assez Bein Très bein

    Remarques sur cette question:

    Autres remarques sur l'exactitude:

ÉQUILIBRE ENTRE MESSAGES POSITIFS ET NEGATIFS

18. Le «continuum des touchers» est une séquence qui va des touchers positifs/agréables aux touchers négatifs/exploitatifs, en passant par les touchers équivoques. (Stewart)

    Le programme explique-t-il clairement la séquence des touchers?

    Pas du tout Très peu Assez Très bien

19. Il est tout aussi important d'expliquer ce qui constitue un comportement qui est acceptable qu'un comportement qui ne l'est pas. (Stewart)

    Le programme s'adresse-t-il à cela?

    Pas du tout Très peu Assez Très bien

20. Chose facile que de dire que ce qui cause de la douleur (coups, coups de poing, etc.) est une forme de toucher mauvaise, mais il n'est guère souhaitable de parler des attouchements sexuels comme étant mauvais, si l'on songe à ce que l'enfant se développe normalement sur ce plan, et surtout lorsque ce type d'attouchement peut lui être agréable. (Stewart)

    Le programme s'adresse-t-il à cela?

    Pas du tout Très peu Assez Très bien

21. Le programme fournit-il des renseignements appropriés sur le corps et la sexuelité?

    Pas du tout Très peu Assez Très bien

22. **Autres commentaires sur l'équilibre entre messages positifs et négatifs:**

LANGAGE ET CONCEPTS

23. Le message concernant l'abus sexuel est-il donné d'une façon positive, sans évasion?

    Oui Non

    Veuillez en indiquer la clarté:

    Pas clair Peu clair Adéquat Clair Très clair

24. Le message est-il donné explicitement, mais sans effrayer?

    Oui Non

    Veuillez indiquer votre impression:

    Pas du tout Très peu Assez Bein Très bein

25. Le ton est-il respectueux?

    Oui Non

    Veuillez indiquer à quel point cela est clair:

    Pas du tout Très peu Assez Bein Très bein

26. Nomme-t-on toutes les parties du corps, y compris es organes génitaux?

    Oui Non

27. Le langage, les concepts et la documentation sont-ils appropriés pour le groupe cible?

    Pas du tout Très peu Assez Bein Très bein

28. La concept est-il exposé clairement?

Pas du tout Très peu Assez Bein Très bein

29. Le matériel est-il attrayant, intéressant, approprié (par exemple, les vê

Pas du tout Très peu Assez Bein Très bein

Remarques:

30. Se sert-on du masculin pour les garçons et les filles?

Oui Non

Remarques sur le genre:

31. (a) Comment les personnes qui présentent un handicap du développement sont-elles décrites?

retardées mentales
retardées intellectuelles
handicapées intellectuelles
handicapées dans leur développement
autre

(b) Les personnes qui présentent un handicap intellectuel sont-elles représentées de façon exacte? (si cela s'applique)

Pas du tout Très peu Assez Bein Très bien

32. Autres remarques sur le langage et les concepts:

VALEURS

33. Les garçons et les filles apprennent différents rôles sexuels: par exemple, on s'attend d'une fille qu'elle soit passive et obéissante, d'un garçon qu'il soit agressif et actif.

    Le programme conteste-t-il ces rôles?

    Pas du tout Très peu Assez Beaucoup

    Exceptionnellement

34. Les facteurs qui contribuent à la victimisation des femmes adultes et des enfants (isolement, dévalorisation, dépendance économique et manque de pouvoir) contribuent également à celle des personnes handicapées. (Crossmaker)

    Le programme s'adresse-t-il à cela?

    Pas du tout Très peu Assez Beaucoup

    Exceptionnellement

35. L'image de la société que l'on retrouve dans le programme est-elle conforme à la réalité (diversité culturelle, religieuse, raciale. Les personnes qui représentent l'autorité sont-elles toutes blanches?)

    Pas du tout Très peu Assez Beaucoup

    Exceptionnellement

36. Le programme s'accorde-t-il bien au contexte canadien?

    Pas du tout Très peu Assez Beaucoup

    Exceptionnellement

    Quels changements faudrait-il lui apporter?

37. Autres remarques sur les valeurs:

VUE D'ENSEMBLE

38. Le programme atteint-il ses objectifs?

Pas du tout Très peu Assez Bien

Exceptionnellement bien

39. Le programme serait-il efficace comme moyen de prévention?

Pas du tout Très peu Assez Beaucoup

Exceptionnellement

40. Quel élément avez-vous le plus apprécié?

41. Qu'est-ce qui vous a le moins dérangé?

42. Veuillez nous donner vos commentaires sur tout élément du programme (guide de l'animateur, vidéo, affiches)

Nous tenons a mentionner que nous nous sommes surtout basés sur «Child Sexual Abuse. Resource Materials for Preventative Education.» (un guide pour l'évaluation du matériel imprimé pour la prévention, préparé par Catherine Stewart pour le comité spécial du Toronto métropolitain sur les enfants maltraités) et *Empowerment* de Maureen Crossmaker pour l'élaboration de nos critères d'évaluation.

L'Institut G. Allan Roeher

Institut national canadien pour l'étude des politiques sociales touchant les personnes qui présentent un handicap intellectuel.

L'Institut G. Allan Roeher s'est fixé les deux objectifs suivants :

- Faire le meilleur usage possible des connaissances actuelles dans le but d'identifier et d'anticiper les tendances susceptibles de faciliter la présence, la participation et la contribution, au sein de la communauté, des personnes qui présentent un handicap intellectuel.

- Encourager l'échange d'idées dans le but de développer de nouvelles façons de percevoir la personne qui présente un handicap intellectuel.

L'Institut G. Allan Roeher dirige et parraine toute une gamme d'activités de recherche portant principalement sur la politique sociale et le financement des programmes publics, les programmes sociaux innovateurs et l'élaboration de nouvelles politiques. L'Institut prépare des programmes et du matériel de formation concernant divers sujets, tels l'éducation intégrée, l'appui à l'emploi et les alternatives aux procédés aversifs de modification du comportement. Par l'entremise du Service national d'information et de ressources, qui comprend une bibliothèque, un service de publication et distribution, une division chargée de la location ou la vente de matériel audio-visuel et un système d'information accessible par ordinateur, l'Institut met à la portée du public, des professionnels et des groupes d'action communautaire des renseignements à jour dans le domaine du handicap intellectuel. L'Institut publie aussi **entourage**, un magazine trimestriel.

L'Institut G. Allan Roeher est parrainé par l'Association canadienne pour l'intégration communautaire, une organisation bénévole qui regroupe plus de 400 associations locales et 12 associations provinciales et territoriales oeuvrant pour le bien-être des personnes qui présentent un handicap intellectuel.

Pour de plus amples renseignements concernant l'Institut G. Allan Roeher, écrivez-nous à :

4700, rue Keele, Édifice Kinsmen, Downsview (Ontario) M3J 1P3
(416) 661-9611